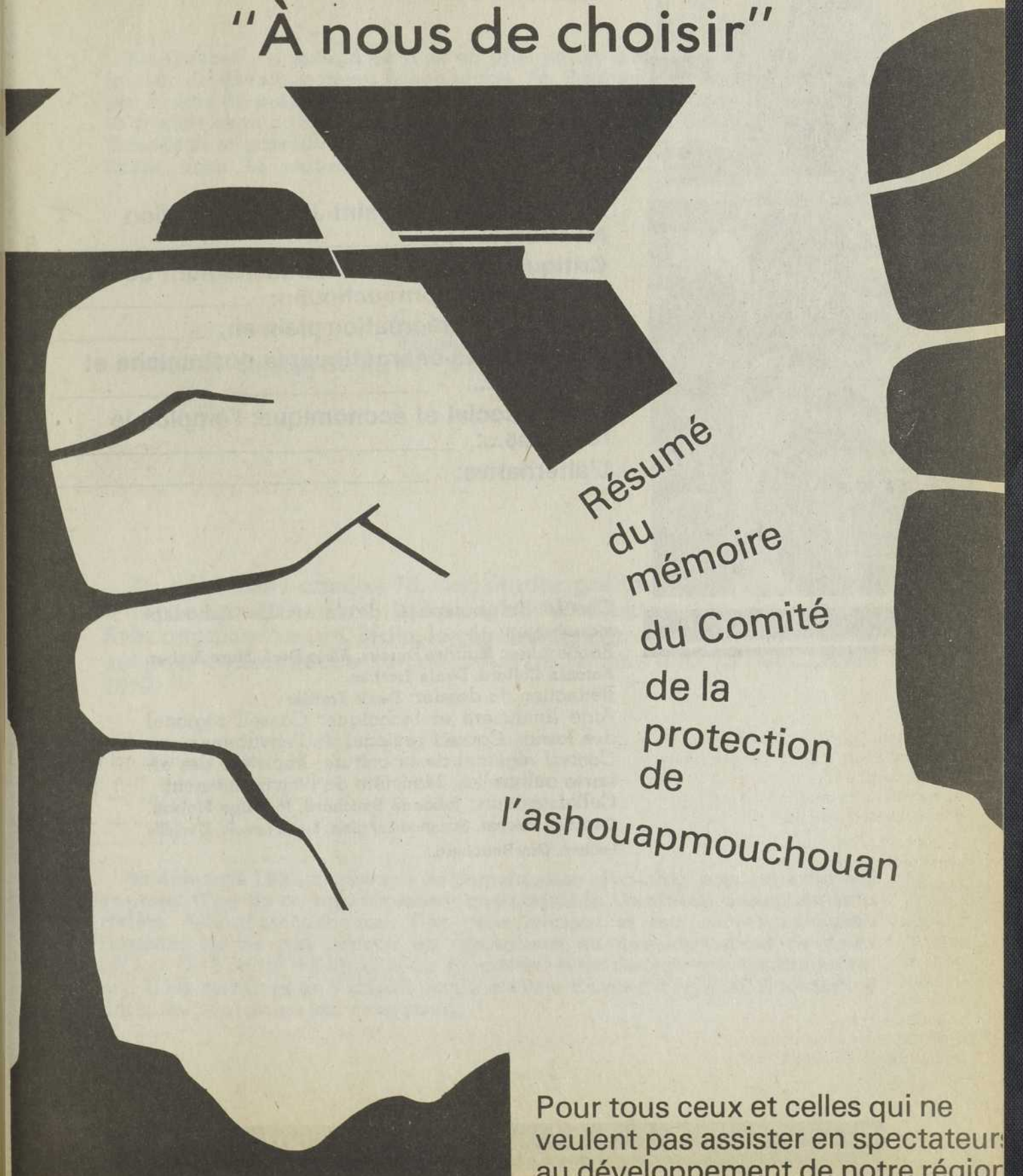

"À nous de choisir"



Résumé
du
mémoire
du Comité
de la
protection
de

l'ashouapmouchouan

Pour tous ceux et celles qui ne
veulent pas assister en spectateurs
au développement de notre région



Sommaire

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, une région ressource:	_____	5
Critique du projet de l'harnachement de la rivière Ashouapmouchouan:	_____	7
Impact sur la récréation plein-air:	_____	8
Aspect socio-énergétique: la ouananiche et les autres...:	_____	10
Impact social et économique: l'emploi, le tourisme...:	_____	16
L'alternative:	_____	19

Comité de protection de la rivière Ashouapmouchouan:

Recherches: **Maurice Dumas, Alain Doré, Marc Archer, Antonin Collard, Denis Trottier.**

Rédaction du dossier: **Denis Trottier**

Aide financière et technique: Conseil régional des loisirs, Conseil régional de l'environnement, Conseil régional de la culture, Ministère des affaires culturelles, Ministère de l'environnement.

Collaborateurs: **Johanne Bouchard, Mariline Moisan, Christian Pelchat, Suzanne Langlais, Lucie Lavoie, Danielle Leclerc, Guy Bouchard.**

INTRODUCTION

Au Québec, on entend de plus en plus parler d'hydro-électricité comme facteur de développement économique. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est par la voie du projet d'harnachement de la rivière Ashouapmouchouan que se traduit cette orientation. Cette rivière est située au Nord-Ouest du Lac-Saint-Jean et possède un vaste bassin hydrographique, le 3ième en importance dans la région

Ashouapmouchouan, est un mot de langue montagnaise qui signifie: LÀ OÙ L'ON GUETTE L'ORIGINAL.

Au début des années 70, des études préliminaires de l'Hydro-Québec confirmaient la possibilité d'harnacher la rivière Ashouapmouchouan. Mais, le gigantesque projet de la Baie James eut pour conséquence que ce projet fut retardé à la fin des années 1970.

Au début de 1980, un groupe de personnes se réunissait pour réfléchir sur ce projet. C'est de ce regroupement que naquit le Comité de protection de la rivière Ashouapmouchouan. Ces gens avaient et ont encore la ferme intention de ne pas assister en spectateurs au développement de notre région. Ce Comité a emprunté un fonctionnement de type autogestionnaire, i.e.: 1) les membres en y faisait partie sont sur un pied d'égalité, 2) toutes les décisions sont prises par consensus.

CE COMITÉ SE DONNAIT COMME MANDAT:

- d'effectuer une recherche la plus complète possible,
- de rendre accessible cette information auprès de la population,
- de prendre position sur ce sujet,
- d'explorer d'autres alternatives.

Projet Hydro-Québec

En août 1980, l'Hydro-Québec nous fit part de ses projets pour la rivière Ashouapmouchouan. Cette société d'Etat entrevoyait deux (2) scénarios possibles.

La variante I consisterait en l'installation de quatre (4) centrales en série. La première centrale serait située à la Chute à l'Ours, la deuxième aux rapides de Pémonka, la troisième aux chutes de la Chaudière et enfin la quatrième se situerait à quatre (4) kilomètres en amont des rapides de Fer à Cheval. Quant à la variante II, elle comprendrait les trois (3) premières centrales tout en nécessitant un réservoir à la tête de la rivière Nestaocano.

Le choix que nous propose l'Hydro-Québec se rapporte uniquement à ces deux (2) variantes. Mais, est-ce là le seul choix possible? Quant à nous, nous croyons qu'il s'agit plutôt de demander si oui ou non nous devons harnacher la rivière Ashouapmouchouan? Et derrière cette question, se profile un jeu encore plus fondamental: Il s'agit du choix d'un modèle de développement.

Modèles de développement

Jusqu'à aujourd'hui notre région a connu un modèle de développement caractérisé par l'exploitation de nos richesses naturelles en fonction non pas de nos besoins régionaux mais en fonction d'intérêts financiers extérieurs.

L'examen du passé de notre région est très révélateur à ce sujet.

Avant l'arrivée des premiers blancs, les Amérindiens occupaient la région depuis plusieurs milliers d'années. Ces derniers vivaient de chasse, de pêche et de cueillette, en harmonie avec la nature.

M. Jean-Paul Simard, historien et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, spécialiste des questions amérindiennes, résume ainsi la situation:

"Le commerce des fourrures a produit chez les Porcs-Épics de Tadoussac (Amérindiens de notre région), un bouleversement politique et culturel dont il est difficile de mesurer toute la profondeur. Produisant autrefois pour les besoins de leur propre consommation, ils chassent dorénavant pour répondre aux besoins du marché européen. L'entraide, la coopération et l'échange disparaissent et laissent la place à l'intérêt et à la compétition. Le voisin n'est plus celui qui partage, celui qui vient au secours dans les jours de détresse; non il est un compétiteur ambitieux. En cas de famine et de disette, ce n'est plus à lui qu'on se réfère mais plutôt au commerçant blanc qui, par ses prêts, le tient en otage. Le Porc-Épic n'a plus la maîtrise de son économie et le commerce s'apprête à les faire disparaître". (1)

Toujours selon Jean-Paul Simard, l'ambition et le commerce des blancs vont tuer cette nation. Ainsi en l'espace de quelques dizaines d'années, la population des Porcs-Épics (montagnais) passera de quelques milliers d'individus à quelque huit à neuf cents.

Ainsi notre région allait subir pour la première fois les méfaits d'un développement basé uniquement sur les profits et provenant de l'extérieur.

Par la suite les dix-huitième (18^e) et dix-neuvième (19^e) siècles seront marqués progressivement par le transfert de la traite des fourrures vers l'exploitation forestière. La forêt deviendra la nouvelle ressource à exploiter. Nous assisterons au même scénario; l'exploitation est faite en fonction de l'extérieur et est effectuée de façon forcenée. Elle aura entre autre pour effet la disparition de certaines espèces abondantes comme le pin blanc.

Parallèlement à l'exploitation forestière, l'agriculture s'installe peu à peu. Ces colons fourniront

pour l'industrie du bois une main-d'oeuvre de qualité à bon marché. C'est grâce à la sueur de ces nouveaux arrivants que pourront se constituer certains empires financiers, tel celui de Price.

Avec le début des années 1900 la région subira de profonds changements. Ces changements s'articulèrent autour d'une nouvelle ressource: l'énergie hydro-électrique. Deux (2) secteurs d'activités s'accaparèrent une grande partie de cette énergie, soit l'industrie de l'aluminium principalement et dans un degré moindre, les pâtes et papier.

Encore une fois, le grand capital provenant de l'extérieur donnait le pas à notre économie et nos ressources allaient une fois de plus servir les intérêts étrangers et ce, avec le consentement et même l'encouragement de nos politiciens.

C'est ainsi qu'ils n'hésitent pas à vendre pour une bouchée de pain (30 000,00 \$) le pouvoir hydro-électrique le plus avantageux en Amérique du Nord. C'est ainsi que seront harnachées la Grande et la Petite Décharge. Malgré les protestations du Comité des cultivateurs, cette décision fut prise grâce à l'assentiment des élites régionales.

CE PROJET AURA DE LOURDES CONSÉQUENCES; PARMICELLES-CL. ON PEUT NOTER:

- 1) La disparition des meilleures zones de frai de la ouananiche.
- 2) La disparition d'espèces de flores millénaires qui étaient uniques dans notre région.
- 3) Affectation du climat dû à l'augmentation de la superficie de glace. Mgr Tremblay estime que l'arrivée du printemps fut retardée d'une dizaine de jours, ce qui retardait d'autant les semences.
- 4) La disparition de l'unique forêt d'ormes de la région.
- 5) L'inondation et la disparition des centaines d'acres de terres agricoles parmi les plus fertiles.

Cette triste période fut qualifiée de "tragédie du lac Saint-Jean". Elle servira les fins de l'Aluminium Company of America. Cette même compagnie, quelques années plus tard, procédera à de nouvelles constructions de barrages sur les rivières Saguenay et Péribonka. La Péribonka coulait au coeur des meilleurs territoires de chasse de la région. Les Amérindiens qui en étaient les propriétaires ne furent jamais consultés et n'eurent aucune compensation pour la perte de leur territoire. "On a agi comme si ce peuple n'existait pas." Une fois de plus les intérêts multinationaux ne correspondaient pas avec ceux des habitants de notre région.

Mais, la production d'électricité ne fut pas la seule activité à laquelle on a contraint nos rivières. Elles ont servi et servent encore pour le transport du bois et le déversement de produits toxiques et ce, pendant que nos forêts sont rasées par la coupe à blanc. À ces agressions, notre flore et notre faune peuvent difficilement s'accommoder. Ainsi le caribou, jadis abondant le long de la rivière Ashouapmouchouan, a complètement disparu en quelque dizaines d'années.

Ceci nous amène à faire un résumé du développement qu'a connu et que connaît notre région.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, une région ressource

Autrefois, les Amérindiens et les premiers colons tendaient vers l'auto-suffisance. Avec l'avènement des grosses industries de la forêt et de l'aluminium, cette orientation changea. Ces multinationales ne virent dans nos régions qu'un immense réservoir de ressources à bon marché et une occasion d'en retirer une importante source de profits. Dès lors, notre région ne se développera pas selon ses besoins, ses priorités, mais bien selon les besoins d'intérêts étrangers qui n'hésiteront pas à saccager notre environnement et à prendre une place de plus en plus grande dans notre économie régionale, ce qui se traduira par une monopolisation de notre région.

Présentement notre économie est très peu diversifiée, reposant sur deux (2) secteurs principaux, soit la forêt (par le biais des scieries et des pâtes et papier et l'aluminium. Dans les deux cas, la transformation est à un niveau mineur et nous demeurons une région presque essentiellement productrice de matières premières à exporter. Il est à noter que nombre de nos petites industries sont liées à titre de fournisseurs pour ces deux (2) grands secteurs, ce qui nous place dans une situation de grande dépendance vis-à-vis les intérêts étrangers qui n'ont pas nécessairement une orientation allant dans le sens d'un véritable développement régional.

On peut demander si leur présence n'est pas un facteur de sous-développement pour notre région. Ainsi l'examen du cas de l'Alcan est intéressant à cet égard. Cette entreprise, avec l'aide de nos gouvernements et à même nos ressources, s'est appropriée une place de premier choix dans la région. Comme le note Jules Dufour professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, dans un document intitulé: "L'Emprise spatiale de l'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean". "Son omniprésence sur les terrains stratégiques du développement régional est incontestable." En effet, elle exerce un contrôle prépondérant sur les ressources énergétiques régionales en étant propriétaire des centrales hydro-électriques de Shipshaw, Chute-à-Caron, Iles-Maligne, Chute du Diable, Chute à la Savane et Chute-des-Passes (ce qui totalise une puissance installée de l'ordre d'environ 2 687 000 kwh ct. Alcan, 1979). Ce qui représente 18.5% de la totalité du Québec.

Il en résulte que la compagnie Alcan contrôle la majeure partie de notre système hydraulique. Toujours selon Jules Dufour, cette entreprise est la seule, dans la région, à posséder et à utiliser autant d'infrastructures de transport. Elle possède un port en eau profonde à Port Alfred, la voie ferrée Roberval-Saguenay pour le transport de ses produits entre le port et les usines d'Alma et d'Arvida, et elle peut utiliser avec profit la voie maritime naturelle du fjord du Saguenay pour transporter ses matières premières et ses produits finis.

À CELA, NOUS POUVONS AJOUTER:

- les pluies acides,
- les dépotoirs à ciel ouvert,
- l'érosion des terres,
- les engrais chimiques,
- la pollution par le bruit,
- le déversement des neiges usées,
- et encore bien d'autres...

(1) Simard, Jean-Paul
Tiré d'un texte intitulé: "Les Indiens du Saguenay" p. 20.

L'AUTEUR CONCLUT AINSI: "L'Alcan, en somme, aurait contribué au ralentissement du développement régional en monopolisant les ressources hydro-électriques, humaines et financières de la région. Ce phénomène s'est développé avec le concours des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral.

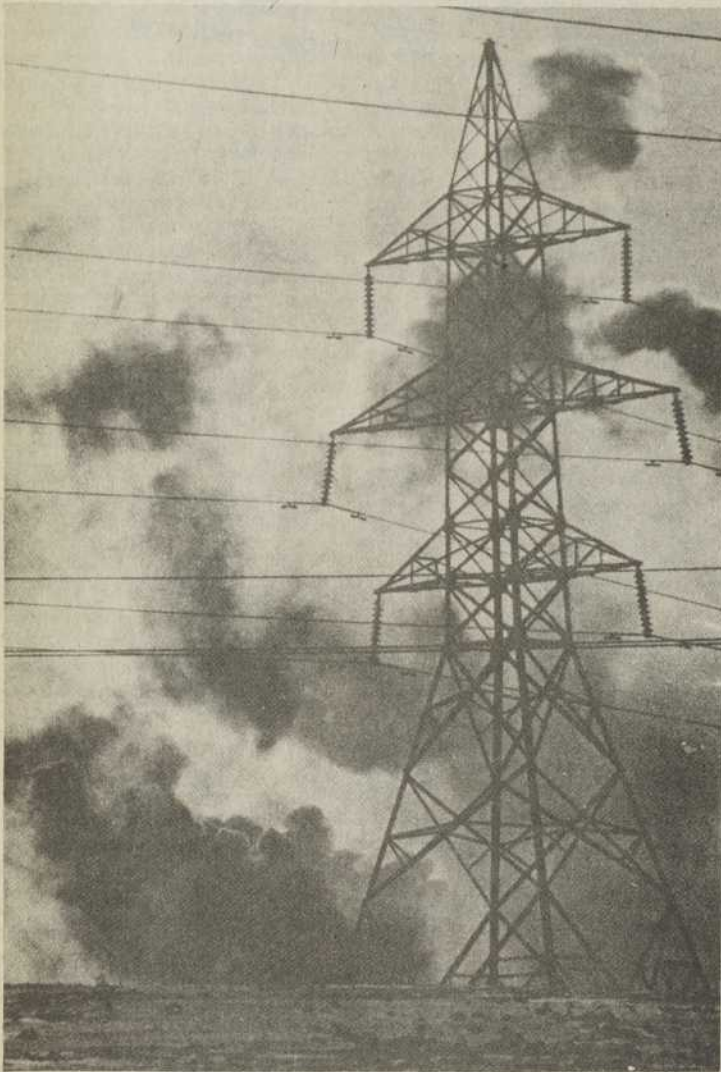


Photo: Michel Gauthier

Ajoutons que la création d'emplois, produite par les grosses compagnies, est somme toute assez réduite. En 1977, elles employaient dix-neuf mille sept cent huit (19 708) personnes sur une population active d'environ cent dix-neuf mille (119 000) personnes soit 16.5% de l'emploi et que ces emplois ont été créés au prix d'une très grande détérioration de notre environnement. Ainsi la pêche commerciale est interdite sur le Saguenay dû à la présence dans les eaux de cette rivière d'un taux de mercure dépassant la norme. Selon le ministère de l'Environnement et le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (M.T.C.P.), il devra être interdit pour les femmes enceintes et les enfants de manger du doré et du brochet du lac Saint-Jean. Enfin, l'air ambiant de nos villes et villages est empoisonné par des vapeurs nauséabondes de certaines usines.

N'est-il pas temps de laisser tomber certains mythes qu'ont véhiculés et véhiculent encore nos élites régionales et certains de nos médias d'information, à savoir: que si nous n'avions pas l'Alcan on serait bien bas, le beau discours de notre élite colonisée stipulant que Energie-Emplois n'a rien de plus. À preuve, l'Alcan tout en monopolisant 80% de l'énergie consommée dans la région (2), n'emploie que neuf mille cinq cents (9 500) personnes, soit 8% de la population active de la région. De plus, la production d'électricité de l'Alcan s'élève à 16.7 millions de kilowatts/heure, ce qui représente un montant de trois cent quatre vingt dix-huit millions (398 000 000,00 \$) annuellement en considérant le prix moyen de l'électricité au Canada en 1978, soit 23.8 mills le kwh. (1 mill est égal à 1 cent (1,00 \$) du mille (1 000) kwh)* À la limite on pourrait vendre cette électricité aux Américains, et avec les revenus, payer à chacun des neuf mille deux cents (9 200) ouvriers de l'Alcan, un salaire de quarante-trois mille deux cents soixante dollars (43 260,00 \$). Est-ce là un véritable développement? Nous perdons de l'argent pour créer des emplois.

En ce qui regarde l'avenir, les économistes de notre région, lors d'un récent colloque, signalaient que dans le contexte actuel, le scénario le plus optimiste que l'on puisse imaginer à court terme pour la région sera non pas d'augmenter les emplois, mais bien de conserver ceux qu'on a présentement.

Chez nous comme ailleurs dans le monde, la nouvelle technologie engendre le chômage. À cet effet, Barry Commoner estime qu'environ 50% du chômage est dû à la technologie nouvelle. Chez nous, la tendance vers la haute technologie est aussi présente. Ainsi l'Alcan modernisant ses usines, emploiera de moins en moins de travailleurs. À titre d'exemple, citons le cas de l'usine de la Baie qui, pour une production d'environ cent soixante et onze mille (171 000) tonnes d'aluminium, emploiera environ six cent cinquante (650) personnes alors qu'à Arvida pour une production de quatre cent cinquante mille (450 000) tonnes, elle emploie trois mille seize (3 016) travailleurs. Ce qui veut dire qu'avec la haute technologie actuelle, pour une production égale, l'Alcan n'emploiera qu'un peu plus de la moitié des travailleurs (56.6%).

C'est donc dire que les projets de nouvelles constructions d'Alcan pourraient bien signifier la fermeture de la vieille aluminerie d'Arvida. Il est bien évident que cette compagnie fait comme les autres multinationales de la région, et cherche dans un proche avenir à augmenter sa production tout en diminuant les employés.

Nous serons toujours en retard dans notre développement tant et aussi longtemps que nos projets d'avenir seront définis ailleurs, par et pour d'autres.

En bref

Somme toute, nous jouons bien notre rôle de région ressource avec toutes ses caractéristiques: les prises de décisions, tant économique que politiques, viennent de l'extérieur. Notre économie est très peu diversifiée ce qui augmente notre vulnérabilité et notre dépendance. À cela, faut ajouter un taux de chômage parmi les plus élevés au pays. Pendant ce temps, notre environnement se dégrade dangereusement.

FORCE EST DE CONSTATER QUE NOUS SOMMES SUR LA VOIE DU SOUS-DÉVELOPPEMENT ET C'EST DANS CE CONTEXTE QUE S'INSCRIT LE PROJET D'HARNACHEMENT DE LA RIVIÈRE ASHOUAPMOUCHOUAN.

(2) Renseignements généraux, Projet Chamouchouane Hydro-Québec, Montréal.
*ou encore 1 mill = .001¢ du kilowatt/heure.

Critiques du projet d'harnachement de la rivière Ashouapmouchouan



Source: Gagné

Dans cette partie, nous voulons examiner ce projet sous plusieurs angles. Nous retrouverons dans l'ordre: les aspects historiques, archéologiques, incluant les droits des Amérindiens et le patrimoine naturel, ensuite le plein air et l'aspect socio-énergétique; les conséquences sur l'environnement et finalement l'aspect économique.

Droits amérindiens

Le territoire sur lequel doit se dérouler ce projet est situé en plein territoire de chasse des Amérindiens montagnais de Pointe-Bleue. Depuis des milliers d'années, les Amérindiens en sont les utilisateurs; leur droit sur ces espaces est consacré dans des traités anciens, tel la Proclamation royale de 1663. Cependant même s'ils sont les premiers concernés,

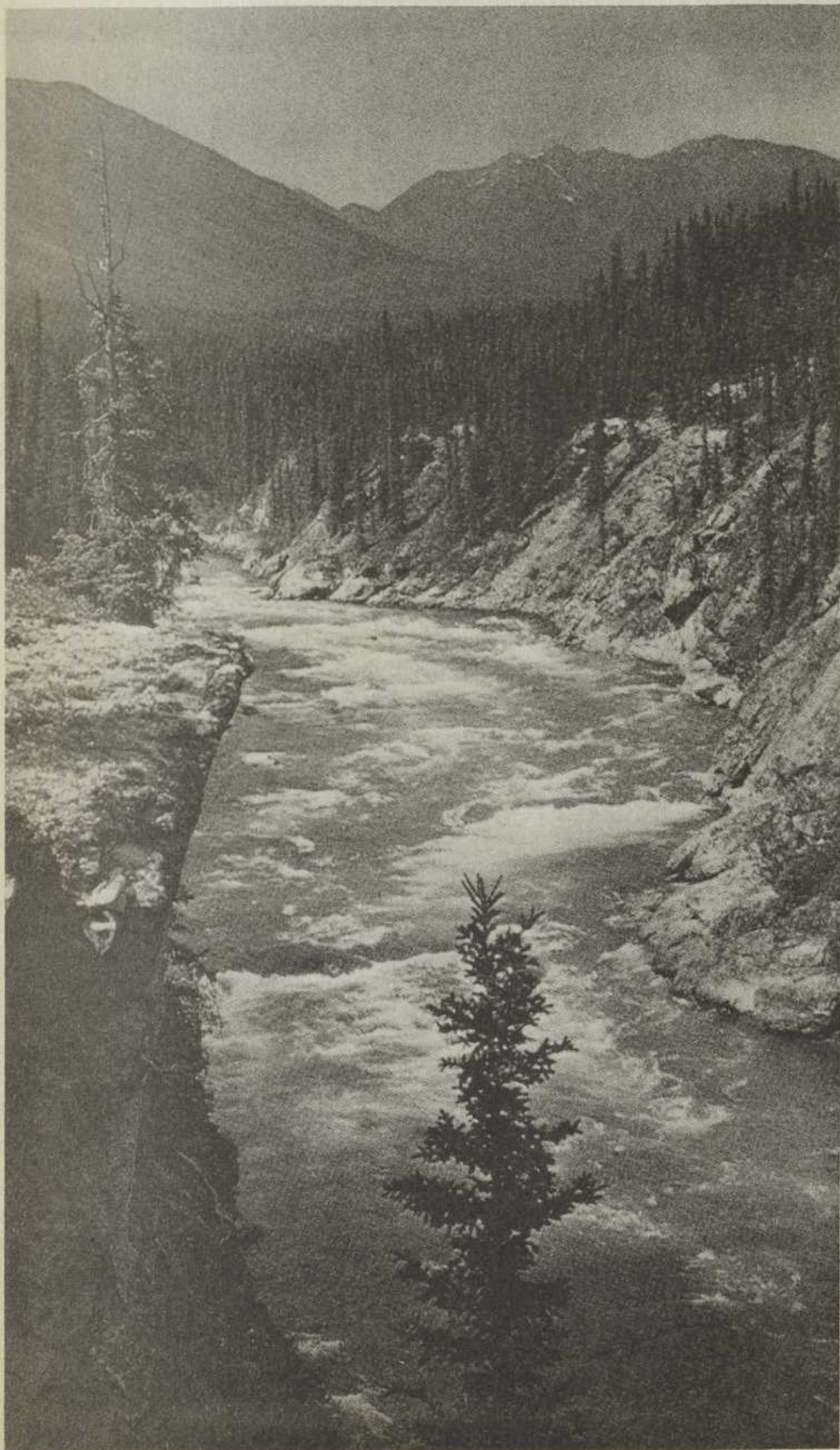
ils ont été parmi les derniers à être informés du projet. Il nous apparaît donc que le premier point à régler dans ce dossier est le respect de leur droit ou la réalisation d'une entente sur l'utilisation de ce territoire. Aucune décision définitive dans ce projet ne devrait être prise sans qu'un accord ne survienne préalablement. Nous croyons qu'il s'agit là d'un droit des plus élémentaires.

Route à caractère historique et archéologique

En ce qui regarde la rivière comme telle, sa valeur historique ne laisse aucun doute. Nos prédécesseurs amérindiens empruntaient cette route naturelle pendant des milliers d'années pour se rendre en divers endroits. Du lac Saint-Jean, en passant par la

rivière Ashuapmouchouan, on pouvait aller vers l'ouest, donc vers la haute Mauricie par la rivière Miskapan ou Markette, soit vers le nord et le bassin de la Baie James par la rivière Normandin. Pour cette raison, on y établit sur la rivière le poste de traite de l'Ashuapmouchouan en 1688. Ce dernier servit de point de rencontre pour les habitants et utilisateurs de ces rivières. Il devint alors un centre du commerce avec les Amérindiens et un relais important sur la route qui conduisait de Tadoussac à la Baie d'Hudson. La majorité des fourrures passèrent par cette route historique.

Le fait que cette route fût parcourue pendant des milliers d'années explique qu'il doit s'y trouver de nombreux sites archéologiques (surtout au pied des nombreux portages). Ces sites archéologiques pourraient nous être d'une grande utilité pour mieux connaître et comprendre les moeurs et coutumes des Amérindiens. Malheureusement, aucune fouille systématique n'a encore été faite sur les territoires à inonder.



Source: Conservation Canada, été 1980.

Patrimoine naturel

Avec la construction des barrages, tout sera irrémédiablement détruit. Une partie de notre patrimoine naturel, qui aura mis des milliers d'années à se constituer, disparaîtra à jamais en l'espace de quelques mois pour ne laisser qu'un vague souvenir pour la minorité qui l'aura connue. Notre patrimoine, ce n'est pas seulement des vieux meubles ou de vieilles chansons, c'est aussi de vastes étendues caractéristiques de nos plus beaux paysages et de nos anciens modes de vie.

Encore une fois, le progrès aura fait son oeuvre. Alors que nous avons déjà perdu nos deux plus belles rivières, la Grande Décharge et la Péribonca, que voilà la troisième en titre à subir le même sort. Car tel est la rançon de la course folle à l'énergie. Ce sont les rivières les plus majestueuses, du fait de leur fort potentiel hydro-électrique, qui disparaissent les premières. À ce compte, il ne restera bientôt au Québec, que des rivières sans intérêt, les plus belles ayant toutes été harnachées. À cet égard, il nous apparaît des plus impérieux au Québec de procéder à la mise en place d'une politique visant la création d'un réseau de rivières sauvages devant être protégé et constituant ainsi notre patrimoine national.

Ceci est d'autant plus important que l'Hydro-Québec a des vues sur toutes les rivières du Québec et que nous pourrions, si l'on écoutait certains de nos politiciens, passer du pays ayant le plus de rivières au pays ayant le plus de lacs et ce, au moment où les grands organismes internationaux incitent tous les pays à faire de grands efforts pour que chacun évalue et protège son patrimoine naturel; nous n'en sommes guère préoccupés. Un des critères permettant de juger du degré de civilisation d'une époque est la place qu'elle a su consacrer à la sauvegarde de son patrimoine. Comment serons-nous jugés? Que laisserons-nous à nos descendants comme vestige de notre passage?

Impacts sur la récréation plein air

Le projet d'harnachement de la rivière Ashouapmouchouan survient alors que nous assistons de plus en plus à un engouement pour le plein air et que nos gouvernements font campagne dans ce sens. Les campagnes d'information nous proposent d'aller jouer dehors. De plus notre région est tout à fait désignée pour absorber cette nombreuse clientèle de plein air. La pêche, le canot-camping et la descente de rivières sont parmi les activités les plus populaires auprès des amateurs de plein air. Que leur proposons-nous, une visite de barrages en autobus ou une inoubliable descente de rivière ou encore, la pêche en pisciculture?

L'Hydro-Québec dit que ces pertes pourraient être compensées par certains aménagements dans les réservoirs et que par exemple, il sera possible d'y aménager un centre de voile. La réalité quant à nous sera bien différente. Ces plans d'eau seront inutilisables dans la majeure partie pour les raisons suivantes: l'axe des vents dominants sera parallèle à la rivière, ce qui rendra pratiquement impossible le trajet aller-retour. De plus à cause du phénomène du marnage (variation du niveau de l'eau), il est peu probable que l'on puisse y exercer des activités de plein air.

À cela il faut ajouter que la création de vastes réservoirs aura pour effet de produire beaucoup d'évapo-transpiration; ce qui rendra cette zone brumeuse et pluvieuse, donc moins agréable pour toute la population.

Par ailleurs pour des raisons de sécurité l'ensemble du territoire sera interdit au public pour toute la durée de la construction. Somme toute ce projet aura pour conséquence d'amputer notre région d'un vaste territoire varié, attrayant et accessible, ce qui conduira d'une part à une surutilisation des autres sites et d'autre part de compromettre le plan de développement du plein air dans la région, alors que des possibilités différentes s'offraient à nous. En effet Parcs Canada a l'intention d'intégrer la rivière Ashouapmouchouan dans son réseau de rivières patrimoines du Canada. Cette décision aurait pour effet de constituer un attrait touristique majeur.

Plusieurs conséquences sont à prévoir face à ce projet. Parmi celles-ci notons:

- 1) la perte de vastes réservoirs naturels situés à proximité de la population et très accessibles à celle-ci par automobile ou par train et ce, à un prix accessible par rapport aux rivières du nord accessibles seulement par avion;
- 2) perte d'un site utilisé par nombre d'organismes, tels les bases de plein air, l'Université du Québec à Chicoutimi, le C.E.G.E.P. de Saint-Félicien; ce dernier perdra une grosse partie de son laboratoire naturel qu'est la réserve de Chibougamau, utilisée par l'ensemble de ses étudiants et en particulier par ceux du milieu naturel;
- 3) destruction de sites de villégiature, non loin de Normandin;
- 4) destruction d'un camping bien aménagé, celui de Chute-à-l'Ours;
- 5) disparition de l'impressionnante chute Chaudière;
- 6) disparition d'un «canyon» considéré comme unique dans la région;
- 7) disparition de la plus belle partie du Parc de Chibougamau.

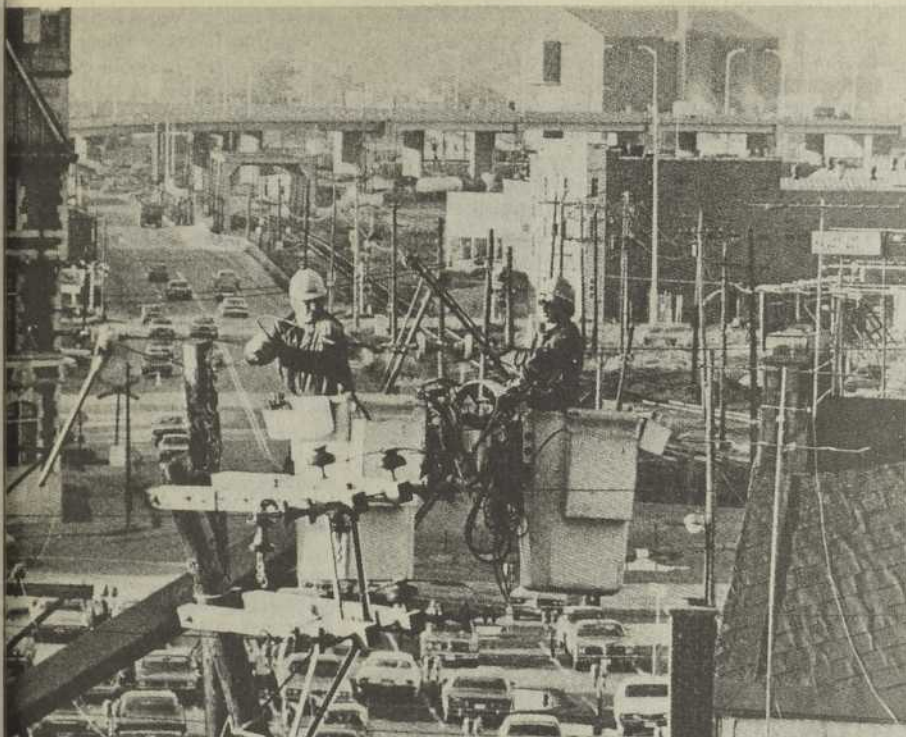
Aspect socio-énergétique

Depuis 1973, le monde constate avec amertume que le développement tout azimuth et à tout prix coûtera très cher: les matières premières et les sources d'énergie sont hélas limitées. A partir de ce moment de grands organismes tel l'Unesco et le Club de Rome ne cessent de nous prévenir qu'il faudra diminuer notre croissance, on parle même de croissance zéro.

Chez nous l'Hydro-Québec ne semble pas du tout préoccupée par ces avertissements, alors que la majorité des pays ont pour objectif de diminuer leur consommation d'énergie. À titre d'exemple, on peut mentionner l'Hydro-Ontario qui a révisé à la baisse ses prévisions de croissance de la demande, qu'elle avait établies à 6.4%; elles sont maintenant de 3%.

À l'Hydro-Québec, tel n'est pas le cas. On se refuse d'envisager une réduction de la demande. C'est à se demander si on ne veut pas l'accélérer. Dans son dernier document contenant ses prévisions pour la prochaine décennie, elle prévoit une croissance de la demande de 6%. Dans un document interne, l'Hydro-Québec mentionne que si c'est possible, elle envisage d'aménager toutes les rivières du Québec et ce, le plus rapidement possible, car elle sait qu'à mesure que ses projets se réalisent, de plus en plus de protestations se font sentir de la part des Amérindiens, des écologistes, des amateurs de chasse et de pêche, etc.

Cette société d'état a examiné quatre cent soixante (460) rivières du Québec, y établissant un potentiel de soixante-sept mille neuf cent dix (67,910) mégawatts.



Avons-nous besoin de plus d'énergie?

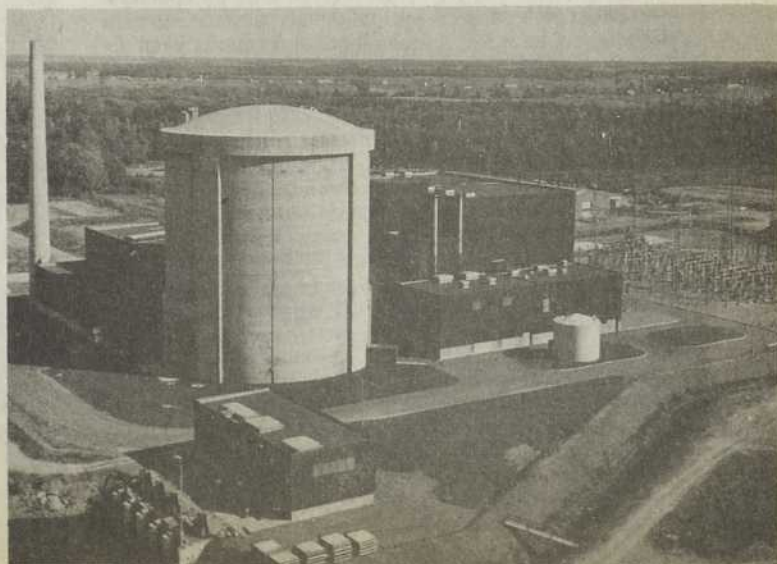
Présentement, la production de l'Hydro-Québec, est de quatorze mille quatre cent soixante-quinze (14,475) mégawatts ce qui équivaut à environ 26% de notre bilan énergétique. Dans dix (10) ans, l'Hydro-Québec croit que nous, un petit peuple de six (6) millions d'individus, aurons besoin de trois cent vingt (320) milliards de kilowatts/heure. Alors que la France, avec une population de cinquante cinq (55) millions, n'en consomme aujourd'hui que cent quatre vingt (180) milliards¹, et qu'en Chine le milliard de Chinois n'en consomme que deux cent cinquante sept (257) milliards de w².

Par ailleurs, nous consommons par habitant, mille (1,000) fois plus d'énergie que certains pays africains³. Et que l'on ne vienne pas nous dire que nous avons plus de besoins, bien sûr nous avons un hiver rigoureux, mais les pays africains eux ont à supporter une chaleur torride à longueur d'année, ils pourraient bien dire que pour eux ça prendrait des climatiseurs. Nous en avons ici, alors qu'il n'y a que quelques jours de chaleur par année. Et il y a tous les produits que nous jugeons essentiels: réfrigérateur, télévision, ouvre-boîte électrique, etc. La vérité c'est que nous sommes les enfants pourris du système actuel, et que nous nous permettons de gaspiller pendant que d'autres sont privés.



L'Amérique du Nord est l'endroit où il se gaspille le plus d'énergie. Les Américains en consomment plus de 30% alors qu'ils ne sont que 6% de la population mondiale. Alors que de nombreux pays manquent d'énergie (et même de nourriture) pour des besoins essentiels, il se consacre sur la planète plus de cinq cents (500) milliard de dollars en dépenses militaires. L'utilisation du pétrole, pour faire fonctionner ces engins de destruction et de mort représente sept cent cinquante (750) millions de barils de pétrole, ce qui équivaut à plus du double de la consommation d'énergie de tout le continent africain⁴.

Au Canada, nous avons le championnat du gaspillage de l'énergie. Dans le transport automobile, nous consommons une fois et demi plus d'essence pour transporter un passager sur une même distance par rapport aux Américains et le double par rapport aux Européens⁵. Nous sommes le dernier royaume des grosses bagnoles. Du côté industriel, c'est la même chose. Le Québec est l'endroit où pour produire une même quantité de biens, il faut le plus d'énergie. Alors que chez nous, il faut, pour produire un millier de dollars de production 1,20 T.E.P. (tonne-équivalent-pétrole), il ne faut que 0,85 T.E.P. en Suède, 0,77 au Japon et 0,70 en France⁶.



Nous ne produisons pas exactement les mêmes produits; chez nous sont concentrés bon nombre de produits très énergétiques, tel l'aluminium. En fait, nous exportons notre énergie sous forme de matières premières non transformées.

Saviez-vous que le Québec n'a utilisé que 56% du stock d'énergie qu'il a produit ou importé, que le reste (44%, soit près de la moitié) a été perdu au moment de la production (une centrale hydro-électrique utilise environ 10% de sa propre énergie pour son fonctionnement), de la transformation et la consommation⁷.

Notre pays est en retard sur la majorité des pays en ce qui regarde les programmes d'économie d'énergie. Au Québec, on commence à peine à songer que l'énergie peut être économisée et pourtant nombre de spécialistes affirment que nous pourrions produire la même quantité de biens tout en économisant 30% de l'énergie. Ceci est extrêmement important lorsque l'on songe qu'il en coûte de cinq (5) à dix (10) fois moins cher d'économiser l'énergie (par un programme d'isolation) que de construire de nouvelles installations hydro-électriques.

Quelle est la place que l'on concède aux énergies nouvelles? Récemment le Québec mettait sur pied une nouvelle société d'état, nommée Noveler. Elle aura pour tâche de s'occuper de la production, de la distribution, de la vente des énergies nouvelles. On y a souscrit un capital pour la première année de 2.5 millions de dollars, ce qui n'est que le tiers (1/3) des sommes qu'on veut affecter pour les seules études préliminaires dans le projet de l'Ashuapmouchouan. Bien sûr la recherche coûte cher, mais pourquoi a-t-on tant d'argent à dépenser par la recherche dans d'autres domaines, tel le nucléaire où l'on prévoit des dépenses de 2.2 millions de dollars pour le Canada, soit mille (1000) fois plus que dans le domaine des énergies douces⁸. Décidément, on ne veut pas des énergies douces. Le lobbying économique des grosses compagnies incite les gouvernements à consacrer beaucoup d'argent dans des gros projets hydro-électriques et nucléaires qui sont néfastes et dangereux pour notre environnement. Ces gros projets vont dans le sens d'une centralisation de plus en plus forte. Pourtant, c'est du côté des énergies douces que se dirigent de nombreux pays, entre autre parce que ce secteur est très créateur d'emplois (il se crée de deux (2) à quatre (4) fois

plus d'emplois pour la production de l'énergie solaire que dans la production de l'électricité).

Les Japonais misent beaucoup de ce côté. À cet effet il consacre 20% de leur dépenses de recherche dans les énergies nouvelles. Ils estiment que les énergies nouvelles auront créés 1.7 millions d'emplois dans dix (10) ans⁹. Notez en passant que ce pays, qui a très peu d'énergie conventionnelle, est un de ceux qui réussit le mieux dans la lutte contre le chômage. Chez les Américains, le ministère de l'Énergie croyait qu'il serait raisonnable de prévoir que 20 à 30% de l'énergie proviendra de salaire en l'an deux milles (2,000)¹⁰.

Au Québec, l'orientation est toute autre (on prévoit tout au plus que 2% de notre énergie pouvait provenir des énergies nouvelles), c'est l'hydro-électricité qui va engouffrer la majeure partie de nos investissements. Alors que déjà le quart (1/4) de nos investissements sont accaparés par l'énergie, l'Hydro-Québec n'y va pas de main morte avec les emprunts. Elle estime devoir investir quatre-vingt dix (\$90,000,000,000.) milliards de dollars, soit 55.5 milliards de 1981 à 1990 et quelque trente-quatre (34) milliards pour moderniser le système déjà existant, ce qui représente un endettement per capita aux alentours de quinze (\$15,000.00) milles dollars, soit quarante cinq milles dollars (\$45,000.00) par famille¹¹. Tout ça pour produire plus d'énergie dans un pays qui en consomme déjà trop. N'est-ce pas payer bien cher pour la création des quelques milliers d'emplois en comparaison des millions d'emplois créés au Japon par l'entremise des énergies nouvelles.

De plus en plus de spécialistes, tel Amory Lovins, estiment que ce projet de quatre vingt dix milliards de dollars (\$90,000,000,000.00) est une folie furieuse car nos capacités d'investissements sont limitées, ce qui veut dire qu'en mobilisant toutes ces argents dans la construction de barrages, le Québec n'aura plus d'argent pour d'autres activités plus essentielles sur le plan social et qui suscitent un plus grand nombre d'emplois.

Décidément, ce projet devra être étudié plus en profondeur. Ce n'est pas lors de la session de la dernière commission parlementaire sur l'énergie qu'a pu s'engager un véritable débat. Chaque parti politique présent s'étant beaucoup plus occupé de détruire l'adversaire que d'examiner ce projet qui pourrait être dé-

sastreux pour les Québécois, d'autant plus qu'il est visible que cet immense projet serve les intérêts des Américains.

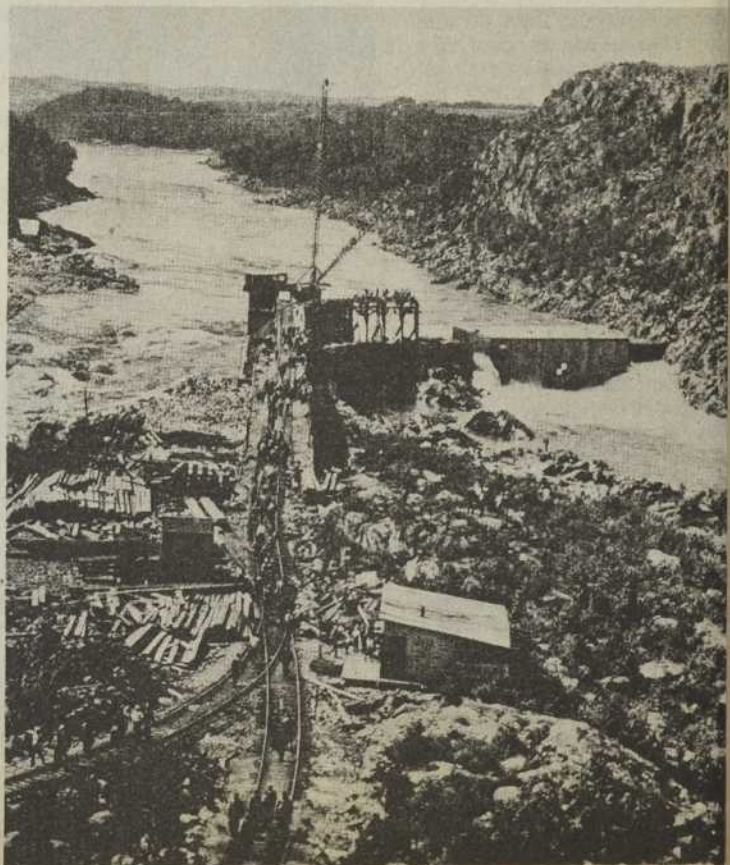
Lors des récents investissements dans la construction de nouvelles lignes de transport d'énergie, l'Hydro-Québec a avoué qu'il ne s'agirait plus de vendre nos surplus d'énergie, mais bien d'exporter l'énergie de façon continue. Cette décision de vendre l'énergie aux Américains nous semble des plus douteuses parce que leurs besoins sont à court terme. Ils ne resteront pas éternellement dépendants d'une énergie venant de l'extérieur de leur pays, à moins qu'on ne leur donne comme on l'a déjà fait. Ainsi en 1974, une entente avec la Power Authority of The State of New-York prévoyait la vente de 14.14 milliards de W de 1977 à 1981 à un prix variant de 5.7 à 6.6 mils le W alors qu'il en coûtait à l'Hydro-Québec près de 8.3 mils pour produire un W en 1973¹².

Alors que chez nous la production d'énergie, par le biais de la construction d'immenses barrages de plus en plus éloignés, verra ses coûts augmenter en flèche, il est à prévoir que d'autres sources d'énergie seront disponi-

bles à moyen terme à des coûts de moins en moins élevés, dû au fait qu'il sera possible de fabriquer en série des formes d'énergies, ex.: panneaux solaires, éoliennes, piles photovoltaïques, ce qui aura pour conséquences que nous serons surendettés et aux prises avec une forme d'énergie très coûteuse. Ce qui augmentera considérablement nos factures d'électricité. Nous pourrions passer, dans un avenir rapproché, du pays où il en coûtait le moins cher de produire de l'électricité à celui où il en coûterait le plus cher.

La remise en question de ces projets nous semble de mise. N'avons-nous pas déjà assez sacrifié nos ressources. Le Parti québécois qui dénonçait le régime Bourassa d'avoir donné la Côte-Nord aux Américains, va encore plus loin en leur sacrifiant tout le Nord du Québec. Est-ce là la souveraineté-association?

De toute évidence il y a nécessité d'entreprendre un débat public sur l'énergie. Les enjeux sont trop importants pour les laisser entre les mains des politiciens qui n'ont d'autres soucis que leur réélection.



Répercussion écologique

La ouananiche

La population de la ouananiche dans notre région est caractérisée comme étant la plus grande au monde et c'est aussi chez nous que l'on retrouve les plus gros individus.

La ouananiche aura contribué grandement à populariser le lac Saint-Jean. Ainsi à la fin du XIX^e siècle, on venait de partout dans le monde pour la pêcher. À cet effet fut construit à Roberval un immense hôtel dénommé Beemer, afin d'y accueillir les amateurs de pêche. À l'époque, on pouvait pêcher plus d'une trentaine de ouananiches par jour. La meilleure zone de pêche se situait alors à la Grande Décharge, où d'ailleurs, Beemer avait fait construire un grand chalet pour les pêcheurs.

Le harnachement de la Grande Décharge, en 1926, allait faire disparaître la meilleure zone de frai de la ouananiche. Quelques années plus tard avec l'harnachement de la Péribonka, c'est au tour de la deuxième meilleure zone de frai de subir le même sort. La majorité des rivières restantes, dont le Mistassini, étant trop polluées, il ne restera plus que l'Ashouapmouchouan pour accueillir en grand nombre la ouananiche, avec le résultat que présentement, cette rivière supporte 70 à 90% de la production de ouananiches du lac Saint-Jean.

Le projet d'harnachement de l'Ashouapmouchouan pourrait bien signifier la disparition de la majorité de sa population.

Références

- 1) Solange Vincent: "La fiction nucléaire".
- 2) Le nouvel observateur 1980.
- 3) O.N.U.
- 4) Le Courrier de l'Unesco, avril 1979.
- 5) Livre blanc sur la Politique énergétique du Québec.
- 6) Les statistiques de l'Énergie au Québec 1958-78.
- 7) Op. cit.: Les statistiques de l'énergie au Québec, 1958-78.
- 8) La Presse, 26 février 1980.
- 9) Étude de l'ambassade de France à Tokyo, 1981.
- 10) Perspective, 19 janvier 1980.
- 11) Le Devoir, 25 juin 1980.
- * Livre blanc sur la politique énergétique québécoise. Gouvernement du Québec, Québec. Décembre 1977.
- ** L'industrie de l'aluminium au Québec. Direction des études industrielles. Direction générale de la recherche et de la planification. Ministère de l'industrie et du commerce.



Autres répercussions écologiques

Dans un premier temps, notons que le territoire qui sera inondé est le meilleur de ce secteur, les abords de la rivière sont les endroits où on retrouve la flore et la faune les plus variées et les plus abondantes. Concernant la forêt (ressource renouvelable), nous pourrions assister à la perte de quelque 800,000 cordes de bois. Les répercussions sur la faune sont aussi très importantes; toute la population animale sera détournée de son milieu naturel, d'abord par les activités de la construction et ensuite par le relèvement du niveau des eaux qui achèvera de détruire ce qui avait résisté dans un premier temps. Parmi les espèces les plus durement touchées, nous retrouvons le castor et le rat musqué.

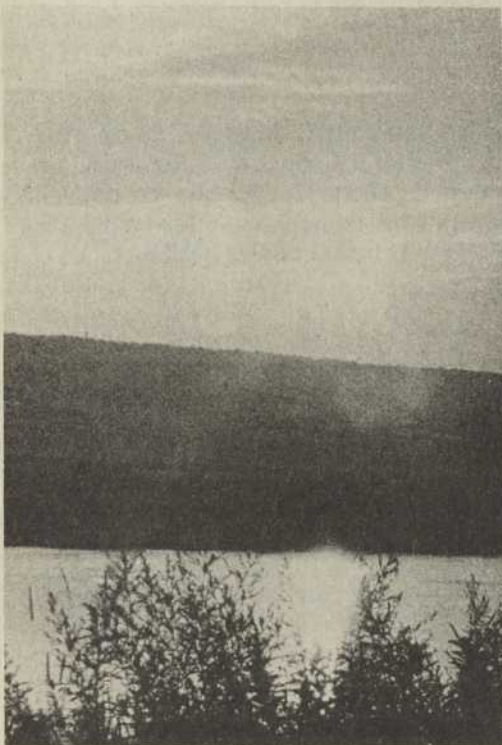


Photo: Serge Pagé

Les résultats sont les suivants:

précipitation moyenne pour Albanel	31 pouces
précipitation moyenne pour Roberval	29 pouces
précipitation moyenne pour les Passes Dangereuses	48 pouces
précipitation moyenne pour le lac Manouane	36 pouces

Après la construction des barrages, la majeure partie des territoires pourrait bien s'avérer stérile, car le marnage (variation du niveau de l'eau qui pourra atteindre plus de trente pieds) empêchera la réinstallation de la faune qui, de toute façon, sera à son plus bas niveau ayant fait l'objet d'une chasse acharnée de la part de nombreux chasseurs qui se trouveront parmi les milliers de travailleurs affectés aux chantiers.

En ce qui concerne l'eau, plusieurs problèmes sont à prévoir, dont une augmentation de la turbidité de l'eau (elle sera plus brouillée) surtout durant la construction et même après. Nous retrouverons de même une acidification de l'eau causée par la décomposition des arbres, des tourbières et autres matières organiques qui seront inondées. À cela s'ajoutera une plus forte érosion des berges (l'Hydro craint même que certaines îles en aval de Saint-Félicien disparaissent). De plus, on assistera à une baisse sensible de la température de l'eau de deux à quatre degrés Celsius en été à l'embouchure de la rivière, ce qui causera des désagréments aux villégiateurs de l'endroit.

Nous ne pouvons être précis sur les changements de température dans l'avenir. Nous savons cependant que la création de nouveaux plans d'eau aura pour effet d'élever le degré d'humidité, ce qui aura pour conséquence d'augmenter la brume et les précipitations dans le secteur. À ce sujet, il est intéressant de citer à titre d'exemple, les données concernant les différences de précipitations dans notre région. Selon une étude de l'ingénieur Paul Pelletier effectuée durant les années 60 pour le compte de l'Hydro-Québec, il fut démontré que sur une période d'environ 20 ans, il y a eu beaucoup plus de précipitations dans les zones de barrages de Chutes-Passes et de la Manouane que dans la zone d'Albanel et de Roberval.

Ainsi, dans la même région il y a une différence de près du double des précipitations entre la zone de Roberval et celle des barrages des Passes Dangereuses. On peut donc s'attendre à ce qu'un phénomène semblable se produise pour les barrages de l'Ashouapmouchouan. C'est un fait connu que près des zones des barrages, il pleut quasi tout le temps. D'autre part, ces vastes réservoirs constitueront une masse d'air froid dans le secteur, conséquemment à l'addition d'un énorme champ de glace. N'aura-t-elle pas d'effet sur le climat et l'agriculture? La zone agricole de Normandin étant située à proximité, la prédominance des vents étant de ce côté, il se pourrait bien que les effets négatifs ne s'en tiennent pas qu'aux abords des barrages. On sait que la masse de glace du lac Saint-Jean retarde l'arrivée du printemps, l'addition d'une nouvelle masse de glace n'en accentuera-t-elle pas le phénomène? L'Hydro-Québec à ce sujet ne peut donner aucune garantie.

MALHEUREUSEMENT, NOUS NE POURRONS EN MESURER LES CONSÉQUENCES QU'APRÈS LA CONSTRUCTION DES BARRAGES. IL POURRAIT BIEN S'AVÉRER QU'IL SOIT ALORS TROP TARD.

Les écarts de température que nous connaissons depuis quelques temps ne nous inciteraient-ils pas à limiter le plus possible les interventions dans ce sens?

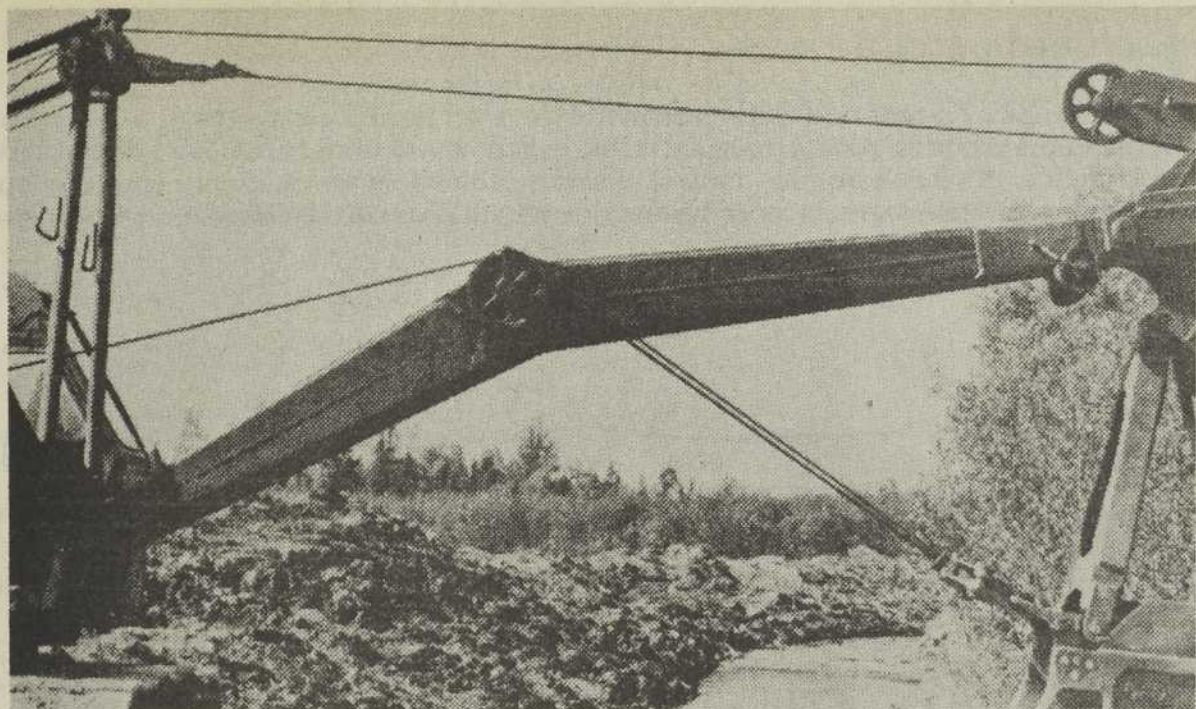
Bris de barrages

À ces dangers, il faudrait ajouter l'hypothèse d'un bris de barrage, ce qui prendrait vite l'allure d'une véritable catastrophe*. Même si cette possibilité n'est pas à souhaiter, elle n'en demeure pas moins possible. À cet effet, l'O.P.D.Q., dans un document publié en 1980 intitulé "L'eau et l'aménagement du territoire", déclare: "la création de vaste réservoir n'est pas sans créer une immense pression sur la croûte terrestre, ce qui peut entraîner des tremblements de terre." C'est ainsi qu'on a enregistré

un tremblement de terre d'intensité de 4,3 à l'échelle Richter à proximité du barrage Manic 3 lors de son remplissage.

L'addition d'un nouveau barrage au nord-ouest du lac Saint-Jean complètera un encerclement de la région, l'Alcan s'étant chargée d'installer les autres barrages sur la Grande Décharge et la Péribonka. La présence de ces bombes à retardement est un des prix à payer dans notre rôle de région ressource.

* Voir tableau à la page suivante.



Source: Le déclin écologique des lacs et cours d'eau des Laurentides.

Principales catastrophes associées à la production d'hydro-électricité

LIEU	DATE	NOMBRE DE MORTS
■ VAJONT (ITALIE)	1963	2,600 - 3,000
■ GLENO (ITALIE)	1923	600
■ ST-FRANÇOIS (É.-U.)	1926	426
■ KIEV (BABI YAR) (U.R.S.S.)	1961	145
■ KOYNA (LAC SHIVAJI SAGAR) (INDE)	1967	180
■ VEGA DE TERA (ESPAGNE)	1959	123 - 150
■ SELLA ZERBINO (ITALIE)	1935	100 - 111
■ OROS (BRÉSIL)	1960	30 - 1,000
■ COEDTY (PAYS DE GALLES)	1926	20 - 60
■ TETON (É.-U.)	1977	9 - 11
■ BHAKRA (INDE)	1959	10
■ COLORADO DAM (TEXAS, É.-U.)	1900	8
■ NECAXA NO 2 (MEXIQUE)	1909	
■ HYOKIRI (CORÉE)	1961	250
■ KHADAKWASLA (INDE)	1961	250
■ KELLIE BARNES (É.-U.)	1977	37
■ BALDWIN HILLS (É.-U.)	1963	3 - 5
■ MOHEGAN PARK (É.-U.)	1963	6

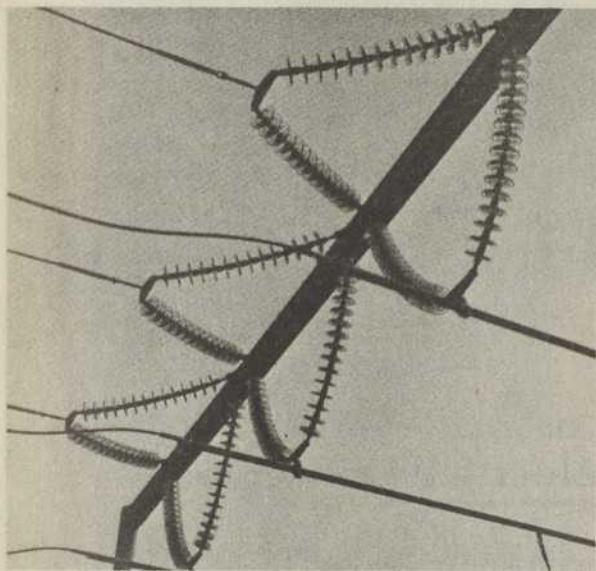
Morison suppose une durée utile de 50 ans pour un barrage, alors que la plupart des firmes d'ingénieurs fixent une durée de 60 ans.

Entre 1964 et 1974, 120 barrages ont été abandonnés aux États-Unis.

- Le barrage n'a pas cédé, il a été submergé.
- Barrage non hydro-électrique.

Impact social et économique

Dans une région où l'on tente de faire croire aux gens qu'ils ont besoin de plus d'énergie hydro-électrique, alors qu'ils en produisent déjà près de 20% de la totalité du Québec et qui de toute façon sera reliée au réseau de production de la Baie James, la production d'énergie dans la région est-elle une priorité? La venue de milliers de travailleurs de l'extérieur amènera certains bouleversements importants.



Contexte économique

C'est sur ce plan que les tenants de la construction de barrages misent le plus. Du côté positif, ce projet augmentera la capacité de production de barrages misent le plus. Du côté positif, ce projet augmentera la capacité de production de l'Hydro-Québec de l'ordre de 550 à 1 160 mégawatts, selon la variante choisie et les sources consultées. D'autre part la présence d'un immense chantier apportera un apport économique important à court terme pour le commerce. Cependant, aucun de ces établissements ne voudra procéder à des agrandissements dû à la courte durée des travaux. Il s'ensuivra donc une demande plus forte que l'offre, un accroissement très fort de l'achalandage et sans doute une hausse des prix.

Parmi les autres retombées économiques du projet, une plus grande régularisation du niveau du lac Saint-Jean, conséquence de l'addition de nouveaux barrages, permettrait à l'Alcan d'augmenter sa production d'électricité. Le coût de remplacement de cette productivité? D'après des estimations d'Hydro-Québec, cela pourrait se traduire en un petit cadeau de 73 millions pour cette multinationale.

Enfin, la possibilité d'investir quelque 2 milliards de dollars sera l'occasion de revitaliser le débat politique. Un pareil bonbon électoral devrait suffire à alimenter en promesse trois ou quatre élections. La dernière fois que des investissements majeurs ont été faits dans la région, on les retrouvait aussi dans le domaine de la production d'énergie. Curieusement, le discours était le même: "Le développement économique vaut bien quelques sacrifices sur notre environnement, enfin nous pourrions régler notre problème de chômage". Malheureusement, l'environnement s'est dégradé alors que le problème du chômage est demeuré. Le même scénario serait-il en train de se reproduire?

DES IMPACTS SOCIAUX NÉGATIFS SONT À PRÉVOIR AVEC LA CONSTRUCTION DE CES BARRAGES. PARMI CEUX-CI, ON PEUT NOTER:

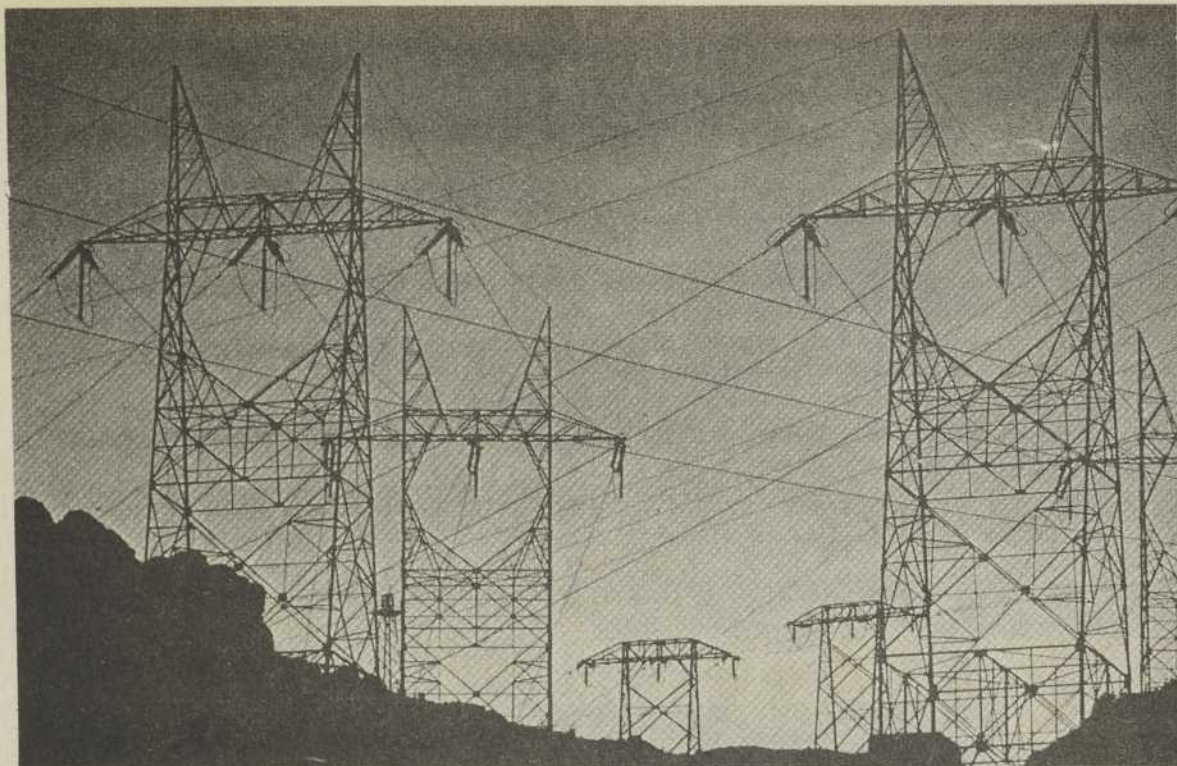
- Surutilisation des équipements sportifs et récréatifs. Cette forte demande se traduira par une augmentation des prix.
- La forte demande de biens de consommation entraînera une hausse du coût de la vie.
- Infrastructure routière paralysée.
- Demande accrue des services de santé.
- Spéculation foncière.
- Hausse des prix et rareté des logements.
- Difficulté d'intégration de milliers de travailleurs de passage dans la vie communautaire.
- Dynamitage 24 heures sur 24 qui affectera la qualité de vie.

C'est dans ce contexte que doivent être abordés les impacts économiques.

L'emploi

La création d'emploi est au centre du débat dans une région où le taux de chômage tourne autour du 20%. Cette question devient de la plus haute importance. Deux aspects sont liés: celui de la création d'emploi temporaire et celui des emplois permanents.

En ce qui regarde les emplois temporaires, chacun y va de ses statistiques. Les plus optimistes parlent de 10,000 emplois. D'autres, tel M. Claude Lemay de l'Hydro-Québec, estiment que ce nombre pourrait être descendu jusqu'à 3,000, considérant que la construction n'est prévue que pour dans quelques années et que d'ici là, il pourrait être possible d'utiliser une technologie employant beaucoup moins d'ouvriers. Pour ce qui est des emplois attribués à des personnes de la région, là aussi les chiffres diffèrent. Dans un document interne de l'Hydro, on estimait que le nombre de travailleurs de la région ne dépasserait guère 10%; lors de sa tournée d'information, l'Hydro parlait du pourcentage de l'ordre de 10 à 20%. Somme toute, la très grande majorité des travailleurs proviendrait de l'extérieur, dû à notre manque de gens spécialisés pour de tels travaux. Dès lors, il est évident que notre région ne sera pas l'entière bénéficiaire du projet, elle aurait plutôt le coin du balai. En plus, du fait que quatre travailleurs sur cinq proviendront de l'extérieur, il est plausible de croire qu'une grande partie des argents gagnés par ces travailleurs sera dépensée non dans la région, mais dans chacune de leur région respective; surtout si l'on considère que ces chantiers seront beaucoup plus près des grands centres que les chantiers du nord où les travailleurs doivent rester sur place.



Mais là n'est pas la question la plus importante, celle-ci se situe sur le plan des emplois permanents après la construction des barrages. L'Hydro stimait lors de ces rencontres d'information qu'il serait de l'ordre de 100 à 200. Comme certaines améliorations sont à prévoir concernant la technologie, il se pourrait bien que le chiffre se rapproche davantage du 100 que du 200. C'est là que se situe la véritable tragédie: un investissement de 2 milliards pourrait ne produire que 100 emplois, il en aurait coûté alors environ 20,000,000 dollars par emploi. Est-ce là un véritable développement? Il s'agit là d'emplois faisant partie des plus dispendieux au monde. En avons-nous les moyens? Dire qu'une certaine élite régionale songe à engloutir une très grande partie de nos économies régionales pour une production de 100 emplois. Nos capacités d'investissement étant limitées, il nous apparaît qu'un tel geste pourrait être très néfaste, mobilisant beaucoup trop de capitaux pour ce qu'il produit d'emplois.

Le pire, c'est que ces maigres emplois pourraient bien ne pas être pour nous, peut-être qu'une fois de plus nous ne posséderions pas les spécialistes du fonctionnement des barrages.

Pour ce qui est de la gestion des installations, elle se fera de Montréal là où l'on retrouve d'ailleurs la majorité des emplois permanents de l'Hydro, alors que les barrages sont situés en région.

Autre question importante dans ce dossier, les contrats. Dans ce domaine, une fois de plus la région ne sera pas l'heureuse bénéficiaire. La majorité des achats de l'Hydro sera faite dans la région de Montréal et de Québec. Selon l'Hydro, ces régions apparaissent les plus aptes à fournir l'ensemble des biens et services requis pour l'ensemble des ouvrages. Pour notre région, l'Hydro mentionne dans un rapport interne que "tout compte fait, les impacts au niveau des achats ne pourront être majeurs".

Le tourisme

D'autre part, la décision d'effectuer la majorité des achats en dehors de la région aura, en plus de diminuer considérablement les retombées économiques, un autre effet qui pourrait avoir de très graves conséquences. Comme l'Hydro envisage que la grande proportion du transport s'effectuera par camions, il en résultera un très fort achalandage sur les routes de pénétration de la région. Ce très grand accroissement du trafic lourd allié au transport de travailleurs ralentira considérablement la circu-

lation affectant ainsi la population régionale et surtout les touristes. Cet inconvénient est selon nous d'ordre majeur. Très peu de touristes seront intéressés à venir faire la "queue leuleu" pour se rendre et faire le tour du lac Saint-Jean. Si l'on ajoute à ce désagrément le fait que les équipements hôteliers, récréatifs et de restauration seront déjà bondés par les travailleurs du chantier, il en résultera qu'une très grande majorité de touristes boudront notre secteur.

Au manque de retombées économiques durant la construction, il faudra ajouter les impacts négatifs que nous subirons après la période de construction. En effet, notre clientèle touristique pourrait être court-circuitée pour une dizaine d'années. Tous nos efforts d'installer une infrastructure touristique solide pourraient être fortement perturbée.

Quant à l'avenir touristique, il ne saurait être des plus brillants. Sachant que la majorité de nos touristes sont attirés par le caractère naturel de la région, il ne fait pas de doute que la disparition d'un de nos sites exceptionnels ne contribuera pas à l'attirer davantage. En plus, nous aurons manqué une chance unique de nous voir attribuer une attraction majeure, soit la consécration de la rivière Ashouapmouchouan comme rivière patrimoine du Canada. Cette mesure avec toute la promotion du gouvernement fédéral entourant ce genre de projet aurait très fortement contribué à mettre notre région sur la carte. Dommage...

L'après-construction

Enfin, quant à la perspective de développement après la construction, il ne faut pas s'illusionner; la production d'énergie n'amène pas obligatoirement de nouvelles industries. Elle nécessite de nouveaux investissements, les aurons-nous? Ce n'est pas la proximité des barrages qui attire l'industrie, mais bien la sécurité en approvisionnement d'énergie et surtout les bas prix de cette énergie. Comme nous serons déjà liés au complexe de la Baie James et que le prix de l'électricité est uniforme au Québec, nous ne tirerons aucun avantage de plus par le biais de la construction des barrages de l'Ashouapmouchouan pour ce qui est de la venue de nouvelles industries. En ce qui regarde la possibilité de réduire le prix de l'énergie produite de l'Ashouapmouchouan, il ne saurait guère en être question. Il ne faudrait tout de même pas vendre cette énergie à perte dans l'espoir de créer des emplois.

Le projet d'harnachement de la rivière Ashouapmouchouan s'inscrit très bien dans la poursuite de notre rôle de région ressource:

- 1) La décision d'entreprendre le projet a été prise en haut lieu par la direction de l'Hydro-Québec à Montréal selon un plan répondant non pas aux besoins de la région, mais bien à ceux de nos voisins américains.
- 2) Alors que la majorité des retombées économiques: emplois, contrats, etc. seront pour l'extérieur, nous devons assumer seuls tous les désavantages liés au projet.
- 3) L'après-projet sera caractérisé d'une part par le renforcement de notre rôle d'exportateur de matière première et d'autre part par sa caractéristique majeure: la faible création d'emplois qui maintiendra notre taux de chômage élevé.
- 4) Nos possibilités de diversifier notre économie seront d'autant réduites que nous aurons perdu un immense territoire et les richesses s'y rattachant.

Est-ce là un véritable développement régional? Deviendrons-nous une région à jeter après usage?



Quant à nous, il ne fait pas de doute que le projet d'harnachement de la rivière Ashouapmouchouan sera un pas de plus sur la voie de notre sous-développement et que dans ce sens nous nous retrouverons en plus mauvaise posture après l'harnachement de la rivière qu'avant.

L'alternative

Le modèle de développement que nous connaissons maintenant, basé sur la croissance à tout prix, nous a conduit à faire face à des problèmes de taille. Notre capacité d'y faire face dépendra de notre survie. Nous devons accepter que le règne de l'abondance est terminé. Les défis que nous propose l'avenir sont énormes, nous devons tenter de résoudre de front plusieurs problèmes, dont

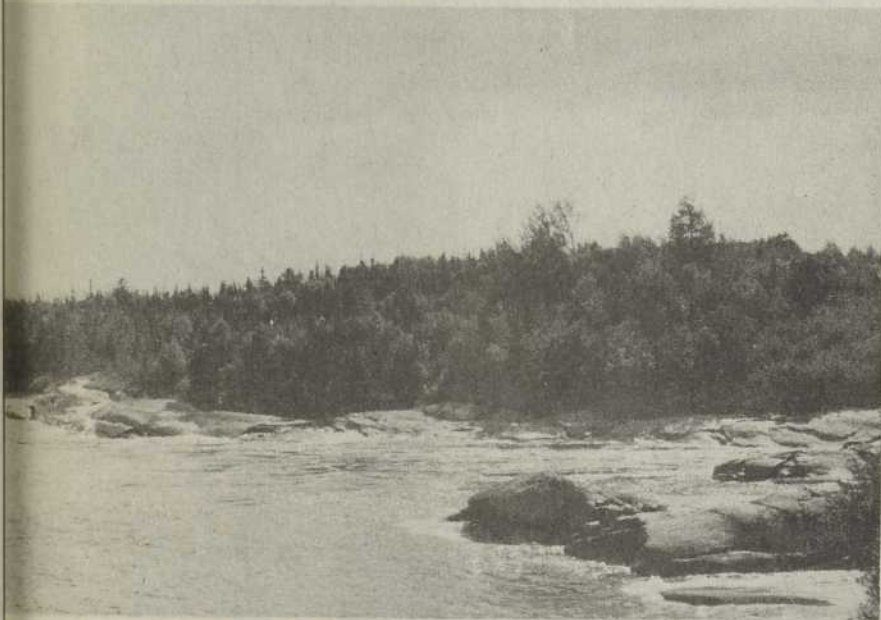
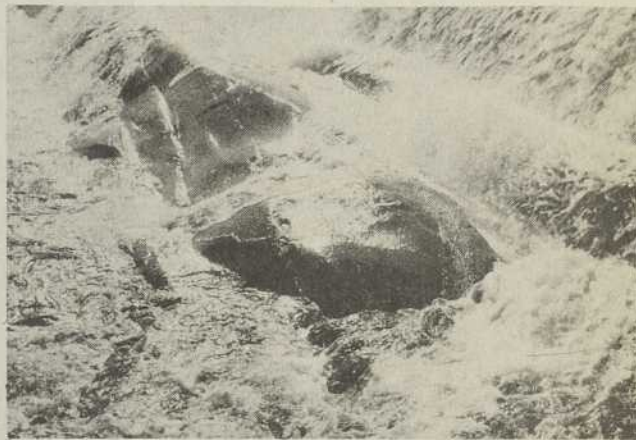
- LE CHÔMAGE,
- LE PROBLÈME DE L'ÉNERGIE,
- LA DÉTÉRIORATION DE L'ENVIRONNEMENT.

À cette fin, il nous semble évident qu'un nouveau modèle de développement devra prendre la place de celui que nous connaissons présentement. Celui-ci, dirigé par les multinationaux, se traduit par une lutte pour dominer l'homme et la nature... Il se caractérise par le développement d'une technologie compliquée et dangereuse, l'utilisation de

coopératives ou autogérées; ce modèle mettrait de l'avant l'harmonie avec la nature et la collaboration entre les hommes et les femmes.

Les caractéristiques seraient les suivantes: utilisation d'une technologie accessible, la promotion de l'auto-suffisance, la multiplicité des petites entreprises, la production de biens durables, la préservation des sols agricoles, la conservation de la qualité de l'eau, de l'air et des sols, l'aménagement de zones vertes et récréatives, l'utilisation de l'énergie douce (soleil, vent, etc.) et des ressources renouvelables, la récupération des déchets. Cette nouvelle orientation devrait nous permettre de produire plus d'emplois (emploi des énergies nouvelles et de conservation d'énergie étant très producteur d'emplois).

Autre caractéristique importante de notre orientation: la décentralisation, elle est le principe premier de la prise en main de notre développement. Nous ne saurions sortir de notre sous-développement tant et aussi longtemps que les prises de déci-



chimie trop toxique, la dégradation de l'environnement, le pillage et le gaspillage des ressources; à cela s'ajoute la crise économique, la crise énergétique, la pénurie des matières premières. Le résultat final de cette chaîne est: le chômage.

À cela nous proposons un modèle de développement contrôlé de la base, par le biais d'entreprises

sions tant politiques qu'économiques nous échapperons. Il semble de plus en plus évident, à cet effet, que la création d'un pouvoir politique régional s'impose.

Enfin, notre but devra être la recherche d'un mieux-être collectif. Ainsi notre mot d'ordre devrait passer du désir d'avoir plus à celui d'être mieux.

Dans ce sens, on devrait explorer

certaines voies, dont 1) la réduction des dépenses dans l'armement, qui mobilisent des quantités énormes de capitaux (ex: plus de deux cent milliards (200 000 000 000,00 \$) aux U.S.A. pour 1982) et d'énergie; 2) la réduction du nombre d'heures de travail et l'augmentation des semaines de vacances. Cette dernière pourrait s'avérer beaucoup moins coûteuse, pour résoudre le

problème du chômage. De plus, elle répondrait certes à un besoin; ainsi au Canada, en 1978, il s'est perdu quatre vingt millions (80 000 000) de jours de travail, dû à l'absentéisme: ce qui équivaut à dix (10) fois plus que le nombre de jours perdus par les grèves, qui ne représentent que 7.3 millions de jours¹.

Même si nous possédons certaines pistes pour construire l'alternative dans notre région, il n'en demeure pas moins qu'elle reste à définir plus précisément. À cet effet, nous recommandons que des fonds soient disponibles en région pour élaborer un scénario alternatif. Celui-ci pourrait notamment explorer certains domaines, tels:

- L'inventaire et le potentiel de la production d'énergie par de petits barrages.
- L'évaluation du potentiel sur le plan solaire et éolien.
- L'évaluation du potentiel disponible par la voie de la récupération.
- La création d'un centre de recherche en énergie nouvelle, notamment au niveau de la biomasse où nous avons d'excellentes possibilités.
- La possibilité d'un fort développement du transport en commun, par le biais de la prolongation du chemin de fer, afin de compléter le tour du lac Saint-Jean.
- L'évaluation des priorités avec pour objectif notre autosuffisance énergétique agricole.

¹ Le Quotidien, 7 octobre 1979.

Ce scénario alternatif nous fournira un élément dans notre démarche vers un véritable développement régional.

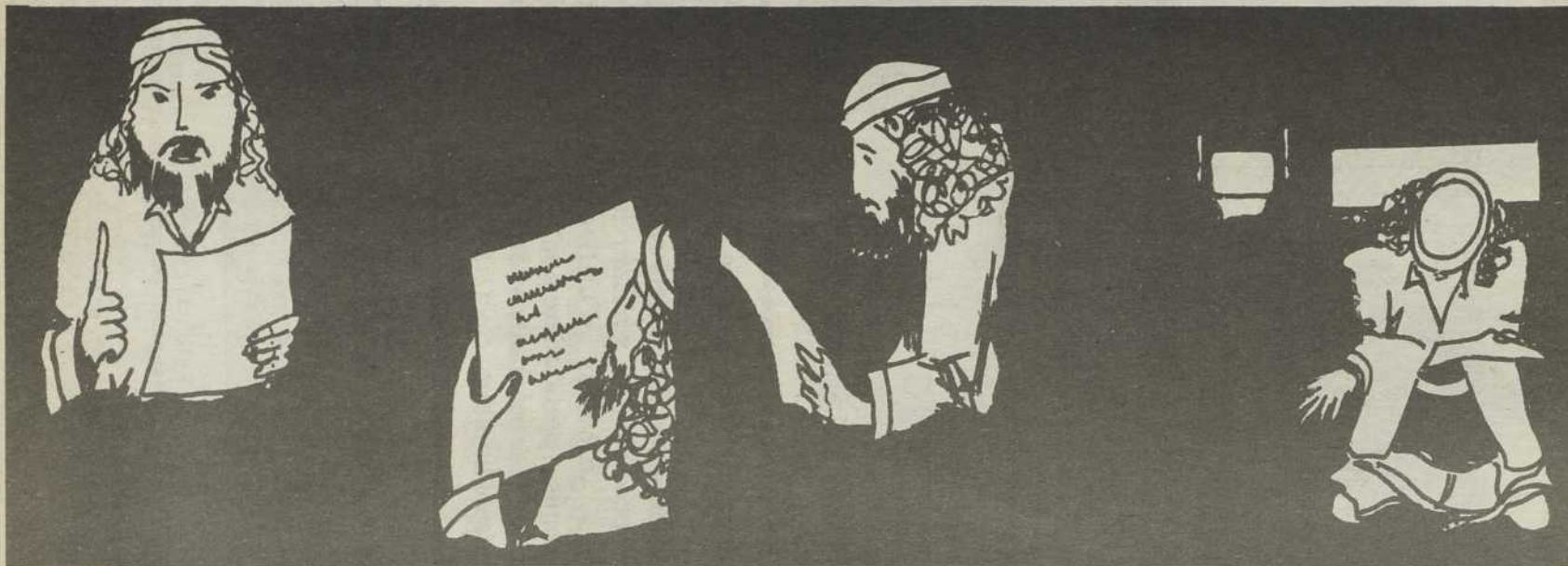


Photo: Serge Pagé

L'avenir de notre région est entre nos mains. Nos possibilités sont immenses, cependant la tâche sera longue et ardue. Notre réussite sera liée à notre désir de se prendre en main, l'opposition au projet de l'harnachement de l'Ashouapmouchouan en sera le premier jalon.

EFFLUVE POÉTIQUE

Claude Martel



Je suis et
j'éclabousse

Je pense et
sort de moi

Et laisse tomber
ce poème.

Je ponds c'est bien dire
un "floc" d'idées...

Alimentation



2- Les édulcorants

Nombre total régi: 2. Six édulcorants synthétiques, tous des dérivés de cyclamate ou de la saccharine, ont été interdits au Canada depuis 1964 parce qu'ils sont

impliqués comme une des causes du cancer de la vessie. Même si l'utilisation de la saccharine est défendue dans les aliments et les breuvages, on peut se la procurer dans les pharmacies soit en poudre, en tablettes ou en liquide et ce à cause de pressions faites par des gens -les diabétiques en particulier qui dépendent des édulcorants non-nutritifs pour maintenir une basse incidence de sucre dans leurs diètes. Il y a deux relativement nouveaux édulcorants -le mannitol et le serbitol: ce sont des extraits distillés et alcoolisés d'arbres ou de plantes. Ce sont des produits sucrés nutritifs, mais inutiles pour les diabétiques. Le mannitol et le serbitol sont moins sucrés que la saccharine et plus dispendieux. Le nylitol, un autre édulcorant naturel qui a été permis brièvement et seulement dans la gomme, vient d'être retiré du marché.

Les additifs alimentaires (2^{ième} volet)

Nous poursuivons, avec ce numéro, le montage de notre charte d'additifs alimentaires. (Ref. le numéro de mars) Rappelons qu'avec cette charte, il sera possible, en vérifiant les étiquettes des aliments, d'éviter d'utiliser des additifs soupçonnés, particulièrement les nitrates, les sulphites et les colorants, d'être dangereux pour l'organisme humain.

LA SACCHARINE:

RESTRICTIONS: N'est pas permis dans la nourriture et les breuvages. On peut l'obtenir sans limite en forme liquide, en tablettes ou en poudre.

LE POURQUOI: Donne la sensation de sucré sans les calories.

EFFETS CONSTATÉS: Les études canadiennes et américaines ont trouvé des incidences accrues du cancer de la vessie chez 10% des animaux testés à qui l'on a donné de la saccharine, et bien plus chez les animaux de la deuxième génération qui y ont été exposés lors de la gestation.

Les quelques notes sur les colorants suivants nous portent à réfléchir:

* PPM - parties par million

AMARANTHE:

RESTRICTIONS: pain, beurre (pas la margarine), jus de fruits concentrés, marmelade, confiture, crème glacée, sucre en poudre, liqueurs, boissons à saveur de lait, marinades, poissons fumés, le ketchup aux tomates, les céréales à déjeuner, aliments d'opportunité tels les goûters et les casse-croûtes (300 PPM).

LE POURQUOI: ajoute la couleur rouge.

EFFETS CONSTATÉS: Les cellules bactériologiques et les embryons de poulets suggèrent un lien avec le cancer d'après certaines études. Dans une étude sur les rats, on a remarqué une diminution de la fertilité et une augmentation du nombre de morts-nés et des difformités chez leurs descendants; elle est aussi impliquée dans la cause de maux de tête, dépression et hyperactivité chez les enfants susceptibles.

ERYTHROSINE:

RESTRICTIONS: Même chose que pour l'amarante (300 PPM).

LE POURQUOI: donne la couleur rouge.

EFFETS CONSTATÉS: Peut causer l'augmentation anormale de la concentration en iode du corps humain; de ce fait entrave les fonctions hormonales; mais les études récentes diffèrent. Est aussi impliqué dans l'aggravation de l'hyperactivité chez les enfants.

JAUNE COUCHER DE SOLEIL FCF:

RESTRICTIONS: Même chose que pour l'amarante (300 PPM).

LE POURQUOI: donne la couleur jaune.

EFFETS CONSTATÉS: Il a été démontré qu'elle cause des problèmes respiratoires chez les personnes sensibles; est également impliquée dans l'aggravation de l'hyperactivité chez les enfants.

TARTRAZINE:

RESTRICTIONS: Même chose que pour l'amarante (300 PPM).

LE POURQUOI: donne la couleur jaune.

EFFETS CONSTATÉS: Entrave la circulation de l'oxygène du corps humain. Comme allergène, il peut produire l'enflure des tissus dans le nez et les poumons et autour des yeux; peut causer des difficultés respiratoires chez les personnes sensibles au ASA; impliqué dans l'aggravation de l'hyperactivité chez les enfants.

INDIGOSTINE:

RESTRICTIONS: Même chose que pour l'amarante (300 PPM).

LE POURQUOI: donne la couleur bleu.

EFFETS CONSTATÉS: Implication dans l'aggravation de l'hyperactivité chez les enfants.

BLEU BRILLANT FCF:

RESTRICTIONS: Même chose que pour l'amarante (100 PPM).

LE POURQUOI: donne la couleur bleue.

EFFETS CONSTATÉS: Chez les rats, a causé des tumeurs malignes. Chez les humains, a provoqué l'enflure des vaisseaux sanguins et l'asthme; aggrave possiblement l'hyperactivité chez les enfants.

VERT INDÉLÉBILE FCF:

RESTRICTIONS: Même chose que pour l'amarante (100 PPM).

LE POURQUOI: donne la couleur verte.

EFFETS CONSTATÉS: Semblable au bleu brillant FCF; a également produit des tumeurs malignes chez les rats. Il a été retiré du marché dans plusieurs pays européens.

ROUGE "CITRUS" (agrumes) no 2:

RESTRICTIONS: Pelure d'oranges seulement (2 PPM).

LE POURQUOI: donne la couleur orange.

EFFETS CONSTATÉS: Il a été démontré qu'elle change la composition normale du sang et qu'elle cause des tumeurs chez les humains. On la soupçonne d'abaisser la concentration de neurotransmetteurs comme le serotonin.

PONCEAU SX:

RESTRICTIONS: Cerises aux marasquins, fruits glacés et pelures de fruits seulement (150 PPM).

LE POURQUOI: donne la couleur rouge.

EFFETS CONSTATÉS: Dans les études chez les chiens, la glande surrénale -qui produit le stimulant adrénaline, a été endommagée.

CARAMEL (naturel):

RESTRICTIONS: Même chose que pour l'amarante, avec en plus les viandes et les poissons marinés (GMP).

LE POURQUOI: donne la couleur brune.

EFFETS CONSTATÉS: En grande concentration, a produit une diminution dans le montant de cellules blanches du sang.



3- Les colorants

Nombre total régi: 32. Le dr. Ross Hume Hall, professeur de biochimie à l'Université McMaster d'Hamilton croit que le gouvernement ne devrait pas entreprendre des expériences laborieuses pour étudier chaque produit chimique séparément, mais regarder globalement toute la catégorie de produits chimiques suspects. "Il y a 80 ans, 24 teintures à base de goudron étaient utilisées, mais, après investigations, il n'en restait plus que 18 dans les années 40, et maintenant, il en reste 9 de permis... Je crois à l'interdiction totale de toute cette catégorie." On requiert l'énumération des colorants soit naturels soit artificiels ajoutés, sur les étiquettes, se rapportant à la nourriture, mais pas la sorte spécifique utilisée; ce qui rend la possibilité d'éviter leur consommation très difficile pour les enfants hyperactifs, sensibles aux fortes doses de colorants.

RÉFÉRENCES:

Le bulletin d'information de la Coopérative d'alimentation naturelle "La Lentille" de Val d'Or, novembre 1980.

Jules Ross

Cinéma

Pour un regroupement des artisans du cinéma



À un moment donné, qu'on souhaite de plus en plus tôt, tous ceux qui interviennent dans le milieu cinématographique régional devront se rencontrer et mettre en commun leurs expériences.

Que ce soient les cinéastes qui font des films ici moins souvent qu'ils le voudraient bien, les diffuseurs de films qui animent ce qu'on appelle faute d'un autre terme "les cinémas parallèles", les profs de cinéma permanents ou de passage qui enseignent à divers niveaux scolaires, et mêmes les critiques de films qui exercent de temps en temps ce métier, les cinéastes amateurs et tous les autres qui prennent avec un certain sérieux l'avenir du cinéma qui se fait et se voit dans la région, devront se parler.

Car les mouvements de production de films et de diffusion sont trop isolés et improvisés pour ne pas prendre le temps d'y réfléchir un peu. Et cette réflexion commune pourrait peut-être déboucher sur des actions communes, des concertations et des projets cohérents.

Car il existe ici une certaine "vie cinématographi-



que" qu'on aurait tort de ne pas prendre au sérieux. Même les chroniqueurs culturels du "Progrès-Dimanche" s'en sont rendu compte, il y a quelques mois. C'est pour vous dire à quel point la chose est évidente...

Cette table-ronde des artisans du cinéma régional pourrait sans doute prendre la forme d'un premier colloque ouvert à toutes les interrogations.

Les cinéastes de la région ont des droits à revendiquer et des conditions de vie à "négocier", avec les principaux bailleurs de fonds du cinéma québécois (Radio-Québec, l'Institut québécois du cinéma, l'Office national du film, le conseil des arts du Canada, la SDICC, etc.) qui peuvent leur permettre

de réaliser et de produire ici des films sur une base plus régulière.

Ces mêmes bailleurs de fonds, auxquels il faut sans doute ajouter les maisons d'enseignement, peuvent aussi fournir la possibilité à des diffuseurs de films de la région (les ciné-clubs orthodoxes ou pas...) de montrer ici les films que les salles commerciales ne montrent pas.

Et j'imagine que les cinéastes et les diffuseurs de la région, de même que les animateurs culturels et les enseignants en cinéma (sans oublier les journalistes culturels) ont sûrement avantage à profiter d'une telle rencontre. On pourrait considérer une telle action, d'exploration et d'identification des forces cinématographiques régionales en présence.

J'ai nettement l'impression que ce premier colloque des artisans du cinéma de la région aurait des retombées intéressantes pour l'avenir de notre cinéma, si on le prépare intelligemment.

Il favoriserait peut-être des regroupements officiels, provoquerait des débats de fond qui n'ont encore jamais eu lieu ici et pourrait déboucher sur certains consensus pour l'évolution urgente de notre milieu cinématographique.

Je verrais bien des organismes culturels comme la Maison de l'Arche ou encore l'UQAC (ou le CRC) à l'origine de cet événement.

Le projet est dans l'air. Souhaitons qu'il devienne assez lourd pour retomber rapidement.

par Pierre Demers

LOUKY BERSIANIK

Le pique-nique sur l'Acropole
Cahiers d'Ancyl
eaux-fortes et taillées-douces
 de Jean Letarte
 VLB éditeur

Ecrit
Ecrit
Ecrit

Présentée d'une manière remarquable, remplie d'une finesse étrange par la variété de graffiti, verrières, vitraux et collages... immanquablement soutenue de la mystérieuse beauté des gravures de Jean Letarte, l'avant-dernière parution de Louky Bersianik, est sans conteste l'ouvrage féministe le plus touchant, le plus savamment blessant qu'il me fut donné de lire.

De l'apparence légère d'un pique-nique, à la parodie concise du Banquet de Platon, l'examen attentif de cet essai, ouvre les voies du tragique et du sérieux de la condition féminine envisagée sous ses aspects historique, social et bien entendu sexuel; encore une fois mise en scène, mais de façon plus intime et plus cruelle, pour un individu d'éducation phallocrate et patriarcal.

L'histoire en est toute simple, encore qu'elle n'en soit pas une, mais bien une suite de discours, monologues, fables et réflexions sur la difficulté d'être au féminin. Donc, sept femmes par un beau soir d'été méditerranéen se réunissent sur l'Acropole: lieu symbolique de la civilisation grecque, "berceau des civilisations misogynes, de la nôtre en ce siècle encore, ici et partout" (p. 224). Cette propension critique de l'histoire, nécessaire à la compréhension de l'enracinement profond des rôles et stéréotypes démontre encore une fois l'habileté et l'originalité de Louky Bersianik. Son écriture, toujours aussi vive, ingénieusement redondante, talentueusement impliquée, oppose à l'idéal

platonicien, la dure réalité de toutes ces femmes blessées, excisées, infibulées et violées. Soliloque, plaintes, angoisse et tristesse, d'un vocabulaire presque hermétique, par sa main, sexe et bouche de femmes ont des mots pour dire. "Deux doigts servant d'appui naturel aux deux doigts qui besognent aidés d'un troisième dépourvu de phalange, sur un émetteur d'encre céphalopode grand dessinateur de mots. Besoin de mots." (p. 16) Sur l'Acropole, les Caryatides, hiératiques, symbolisant l'écrasante présence du statu quo, témoins immortelles de la servitude, silencieuses sous leurs fardeaux, ses soeurs de marbre et de pierre qu'on appelle et invite à la vie et qui toujours de-

meurent immobiles, comme si la communication et la solidarité étaient chose impossible. "Caryatides réveillez-vous" (p. 224). C'est dans ce contexte, quelquefois dur, quelquefois tendre, dénué d'extrémisme, que sept femmes cherchent à se rejoindre, à se retrouver dans un dialogue sincère souvent ironique, parfois sarcastique mais jamais plus lié que complice.

Notons aussi, ce qui n'est pas nouveau chez les féministes, la critique acerbe et adroitement menée contre la psychanalyse et, ce qui est plus rare, l'entrain et l'humour avec laquelle elle est menée; je pense par exemple, aux aventures de Divan le terrible (p. 171), ou celles de Socrate réincarné sous les traits de

Jacques Lacan alias "St-Jacques Linquant, le psychanalyste de la vérité" (p. 79). Je pense encore à l'ironie et la blague qui entourent toute la mythologie grecque et leurs dieux de l'Olympe. "Quelles bandes de coureurs de jupons que ces mâles divinités" (p. 69). Mais cette note enjouée et toute cette force littéraire qu'ont la subtilité des jeux de mots si personnels à Louky Bersianik, s'abandonnent très souvent au profit du style, figolé, intellectualisé qui donne à l'ouvrage un caractère d'inaccessibilité, autant par son vocabulaire que par sa richesse culturelle.

Claude Martel

Environnement

L'effet dévastateur des pluies acides envahit sournoisement notre environnement et ce d'années en années: la faune, la flore et la santé de l'homme en sont affectées. Si nous ne remédions pas à cette situation, d'ici dix ans, il ne nous restera plus qu'à constater l'irréversibilité du phénomène.

Les pluies acides II

Lac-Saint-Jean-Saguenay une région vulnérable

Lorsque le pH (mesure d'acidité)* d'un lac descend en dessous de 5,6, ce lac est considéré comme menacé, la reproduction des poissons est en danger et la survie des oeufs et alevins est précaire. Or dans notre région, on a constaté que 30% des lacs ont un pH moindre que 6. De plus, cette acidité s'accroît au printemps avec la fonte des neiges et l'on assiste à ce

Afin d'éclairer la situation délicate que nous vivons présentement, nous allons vous expliquer le processus d'acidification d'un lac.



que l'on appelle un "choc acide", le pH des cours d'eau s'abaisse alors soudainement et provoque la destruction de la faune aquatique. Deux rivières se jetant dans le lac Saint-Jean s'avèrent très vulnérables à ce "choc acide": la Péribonka et la Mistassibi.

En dessous de pH₅, on peut s'attendre à la disparition de plusieurs espèces de poissons: tels le saumon, la ouananiche, la truite, le doré. Et si vous voyez un lac aux eaux claires et limpides dont le fond est tapissé de champignons et de mousses, vous êtes devant un "lac acide" où aucun poisson ne peut vivre ni se reproduire. Les feuilles, branches et poissons morts se déposent par le fond et y demeurent bien conservés comme des oeufs dans le vinaigre.

De plus, les pluies acides augmentent dans les eaux, la concentration des métaux lourds toxiques: mercure, plomb, aluminium, zinc, cadmium, ... Il n'est donc pas surprenant que cette toxicité se répercute non seulement chez les poissons mais aussi chez les consommateurs de poissons. On peut se rappeler les cas d'intoxication au mercure chez les indiens de la réserve Mistassini ou encore celle du nord de l'Ontario.

Agriculture et forêts

Du côté agricole, l'acidification des sols entraîne le lessivage des éléments nutritifs, solubilise les éléments toxiques (mercure, cuivre, ...), diminue le taux de germination et peut même l'inhiber. Les pluies acides s'attaquent directement à la couche protectrice des feuilles (cuticule) et augmentent la susceptibilité des plantes aux maladies.

Les dépôts acides semblent être responsables des dommages causés aux cultures de fèves, patates, radis, pommes et tomates.

Du côté forestier, on a constaté ces dernières années une diminution de la productivité forestière dans le nord-est des Etats-Unis. Il faut considérer qu'au Québec, l'industrie forestière représente 8% du produit national brut, soit \$3 milliards et procure de l'emploi à 81,732 personnes (1975). Une perte de productivité dans ce secteur serait jugée alarmante pour notre économie. Des études entreprises par la Domtar sur les pluies acides révélaient qu'une diminution de 10% de la productivité forestière menacerait les entreprises et une perte de 25% serait irréversible.

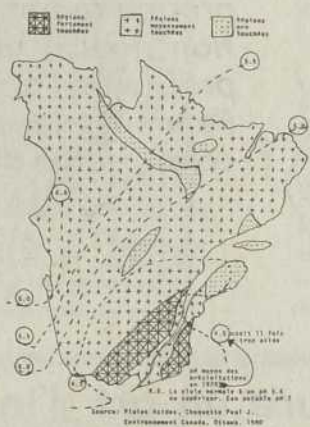
Les sols québécois sont très sensibles aux plus pluies acides, ils reposent en grande partie sur un socle granitique qui compose le bouclier canadien (N.B. le granite a un faible pouvoir tampon, ou en d'autres termes, il est peu efficace contre l'acidité). Les sols forestiers sont généralement de faible épaisseur, principalement sur la Côte Nord où la situation est jugée critique. Les essences forestières comme le pin gris, le tremble, les bouleaux blancs et les pins blancs sont très sensibles à l'apport d'acide alors que la pruche, tilleul, pin rouge et sapin sont considérés comme sensibles.

Santé et bien-être social

Les pluies acides en s'infiltrant dans les nappes d'eaux souterraines et de surface affectent la qualité de l'eau potable, source précieuse de vie. L'on sait qu'au Québec plusieurs municipalités ont des problèmes d'approvisionne-

ment en eau potable, phénomène surprenant lorsque l'on considère que nous possédons un des plus grands réservoirs d'eau douce au monde.

Même l'air que nous respirons est affecté par les produits acides. La pollution de l'air par les bioxydes de soufre (SO₂) est responsable de l'asthme, bronchite chronique et emphyseme. En 1979 on dénombrait 5,000 canadiens victimes du SO₂ par des troubles cardiaques reliés aux maladies respiratoires.



Les responsables

Les AUTOMOBILES et l'industrie du gaz naturel sont responsables de tiers des pluies acides par l'émission des oxydes d'azote NO_x (donnant des acides nitriques). Les Etats-Unis et le Canada émettent plus de 24.1 millions de tonnes métriques de ce composé (1975).

Les CENTRALES THERMIQUES, les FONDERIES DE MÉTAUX NON-FERREUX, les utilisateurs de CHARBONS, sont les principaux responsables du 2/3 des pluies acides, sous la forme de bioxyde de soufre ou SO₂ (donnant les acides sulfuriques). Ce qui représente, 25.7 millions de tonnes métriques originant

des Etats-Unis et 5 millions de tonnes métriques sortant des cheminées des usines canadiennes.

Dans notre région c'est l'émission de bioxyde de soufre qui est importante. Les alumineries d'Arvida et d'Alma rejettent dans l'atmosphère de 25 à 30,000 tonnes de SO₂ par an. Alors que les usines de pâtes et papier de Dolbeau, Kénogami, Alma, Port-Alfred, Desbiens rejettent dans le milieu quelques 7,000 tonnes de SO₂ par année. De plus, l'Alcan émet du fluor, qui sous forme d'acide fluorhydrique attaque non seulement la santé des hommes et des animaux mais aussi les vitres des maisons et des édifices. Le fluorure est considéré comme l'un des trois polluants les plus dangereux. Au Québec, les cinq alumineries sont responsables de la totalité de nos émissions de fluorure. Soit 6,870 par année.

Dans la seule ville de Montréal on produit annuellement plus d'acide qu'il n'en faut pour dissoudre le Rocher Percé (50,000 mètres cubes de calcaire) et l'on estime à \$200 millions par année les dégâts causés aux bâtiments par la pollution de l'air.

L'acidification de notre environnement se fait lentement mais sûrement, certaines personnes ne se cachent pas pour dire que les pluies acides s'avèrent la catastrophe écologique des années 80. Pourtant les gouvernements font études après études, alors que l'expertise pour dépolluer est connue. Nous vous montrerons dans le prochain et dernier article "Comment diluer le problème".

Maurice Dumas

*Voir article I Les pluies acides, Focus no 39, mars 81, p.

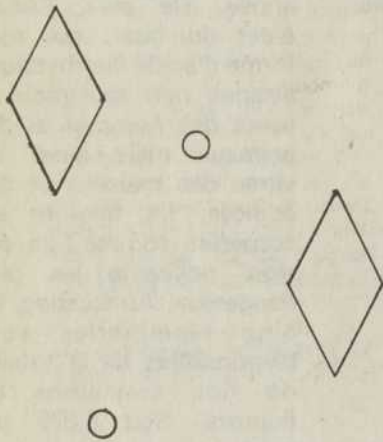
Émergence de l'Atmosphère 02

N.D.L.R. : Ce texte, même s'il ne correspond pas aux objectifs de Focus, a été accepté par le comité de rédaction dans une optique de "multiplicité". Ainsi toute latitude a finalement été laissée à l'auteur pour traiter du sujet. Cette nouvelle chronique, comme toutes les autres, reviendra à tous les deux mois, dans le but de mieux faire connaître l'ésotérisme.

Esotérisme

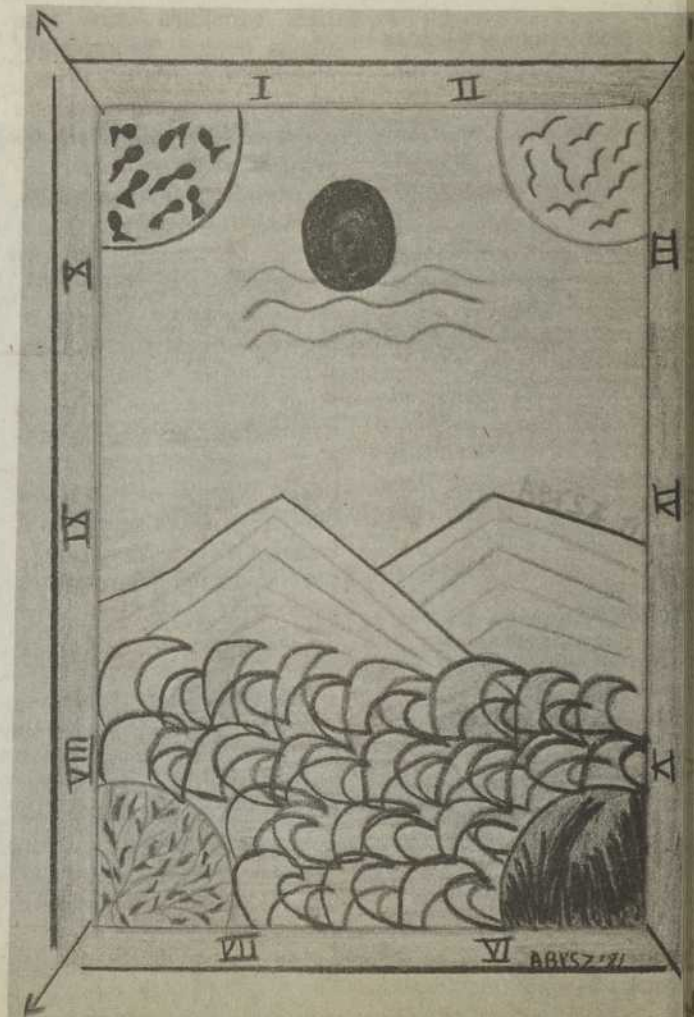
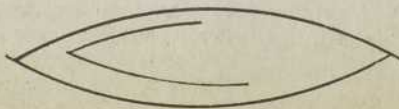
Suite à une recherche intuitive personnelle, j'ai découvert que le Tarot est un outil multiple qui permet de se placer sur la Voie de la compréhension des sciences de l'intérieur, la Voie de l'Esprit.

Aussi, l'idée m'est-elle venue de produire une chronique "ÉSOTÉRIQUE", - Je tiens à ce que cette chronique prenne autant de formes et d'espace que notre imagination pourra en concevoir, c'est-à-dire "ad infinitum", et profite de l'occasion pour inviter à la discussion toutes les Femmes, tous les Hommes qui désirent participer à la composition d'"Émergence".



Le Tarot demeure un art d'Intuition où l'imagination est reine, l'interprétation intuitive. Art qui exige cependant, une grande clairvoyance, faculté ne se développant qu'au fil des années... des connaissances.

Le Tarot est l'un des principaux chemins d'évolution menant vers la Sagesse; soit l'acquisition d'une double maîtrise: celle du monde extérieur, celle de son univers intérieur. Que l'on se serve de la raison et/ou de l'intuition, tous les chemins mènent à Dieu.



NOUS ENTRONS DANS L'ERE DU VERSEAU

Le Tarot est, dit-on, le plus ancien jeu de cartes. Il est un ensemble de symboles, d'idées-forces cosmiques, doté d'un enseignement ésotérique secrètement transmis à travers les siècles. On croit qu'il est l'oeuvre d'alchimistes, de kabbalistes, de sages entre les sages.

Ce jeu se compose de soixante-dix-huit lames: cinquante-six arcanes mineurs et vingt-deux arcanes majeurs. Voici globalement la symbolique des couleurs dominantes du Tarot: l'ocre rose (chair) indique toujours ce qui est humain ou se rattache à l'humanité. Le bleu, couleur nocturne, stable, lunaire, est la couleur du secret, du sentiment, de l'anima, des valeurs féminines par excellence. Le rouge est la couleur de la force interne, de l'énergie potentielle, des manifestations, de l'animus, du sang, de l'Esprit. Le jaune enfin, est en même temps la couleur de la terre et celle du soleil, de la richesse du miel et des moissons, de la lumière intellectuelle en sa pureté d'or inaltérable.



Au fil des mois, nous étudierons ensemble, tour à tour, les arcanes majeurs. Ils sont des chemins initiatiques à la Vie, que l'on peut interpréter de façon multiple. Voici la liste de leurs noms et nombres. Les noms entre parenthèses sont l'équivalent féministe du Tarot patriarcal.

I- Le Bateleur (La Sourcière), II- la Papesse (la Sybille), l'Impératrice (la Matriarche), IV- l'Empereur (la Pharaone), V- le Pape (la Prêtresse), VI- l'Amoureux (l'Amoureuse), VII- le Chariot (la Victoire), VIII- la Justice (la Force), IX- l'Ermite (la Sagesse), X- la Roue de Fortune (la Sphinx), XI- la Force (la Justice), XII- le Pendu (la Guérisseuse), XIII- la Mort (idem), XIV- la Tempérance (la Créatrice), XV- le Diable (la Naissance), XVI- la Maison-Dieu (le Volcan), XVII- les Étoiles, XVIII- la Lune, XIX- le Soleil, XX- le Jugement (la Muse), XXI- le Monde (la Danseuse).

I- Le Bateleur (esprit créateur)

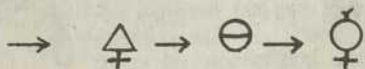
Son vêtement aux couleurs rouges et bleues a exactement alternées, est retenu à la taille par une ceinture jaune, comme la partie intermédiaire; un bas bleu couvre la jambe gauche, la jambe droite est rouge, le pied chaussé de bleu. Son chapeau à fond jaune, à bords verts cerclés de rouge, rappelle la forme du signe algébrique de l'infini.

Il est l'être humain évoluant dans un monde dont il essaie de percevoir tous les secrets. Il manie les quatre forces essentielles symbolisées par les quatre objets magiques: la coupe (eau), le bâton (feu), l'épée (air), et le dernier (terre). Il est l'Un, celui de la cause première.

Une fleur en bouton indique que l'initiation en est encore à ses tout débuts, au point de départ. Il est l'auteur et l'acteur de son devenir. - "Le disciple en vous, c'est ce qui se lève et qui va rester stable", Arnaud Desjardins.

La table où il officie n'a que trois pieds, ses dimensions sont conformes au plan maçonnique du temple, soit un "carré long". Il pourrait être marqué des signes (souffre, sel, mercure),

Ce mois-ci, je commence naturellement par la première clef des arcanes majeurs, "Le Bateleur" puis j'enchaîne avec son équivalent féminin "La Sourcière".



ce sont les trois piliers du monde objectif, support de la substance élémentaire qui tombe sous nos sens.

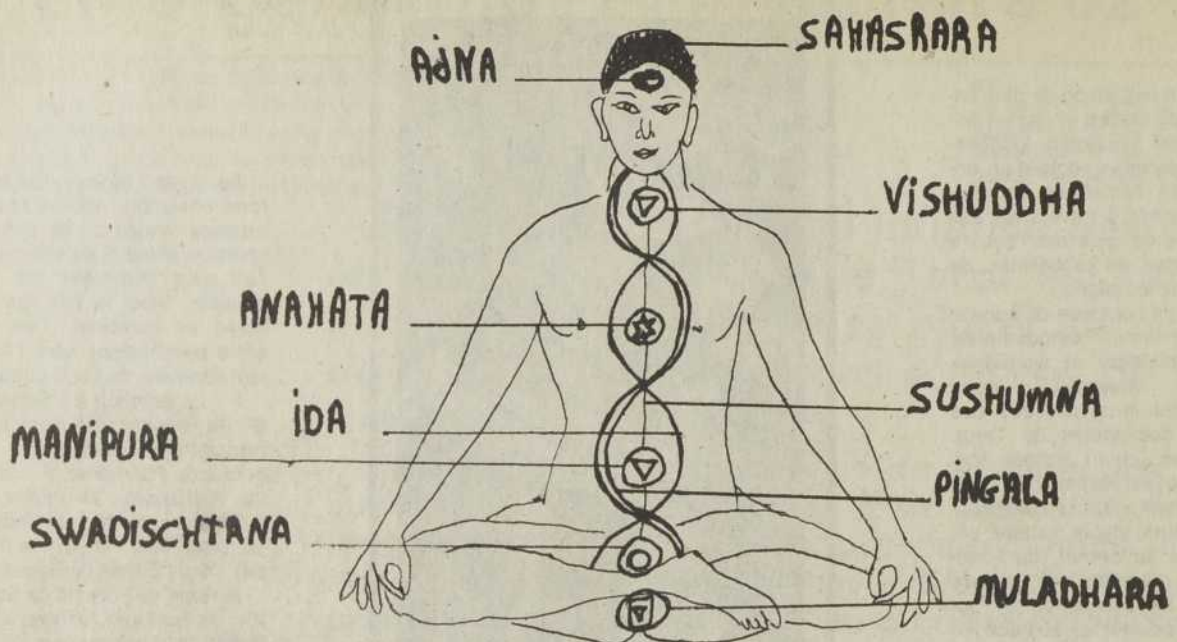
Au début du processus de la spiritualisation, nous avons un personnage au moi solide, un jongleur, un escamoteur aux traits jeunes et décidés ainsi qu'aux moyens variés. Le "Saint Huit" symbolise le Caducée de mercure et représente les deux cordons ganglionnaires qui s'enroulent ésotériquement dans la moelle épinière, Ida et Pingala. Par le cordon de droite montent les "atomes solaires", par celui de gauche s'élèvent les "atomes lunaires".

Le bateleur possède une certaine maîtrise de la connaissance et de la sagesse. Il est arrivé au stade où il se pose les questions fondamentales: "Qui je suis?", "d'où je viens!", "où je vais?".

"Au-delà de mon corps physique je cherche à revoir et réentendre mon être véritable. Alors le "Qui je suis?" m'inonda de ses vibrations invisibles. Je suis submergé par le flot pacifié de ma nature essentielle." - (La Diagonale "Qui à... une recherche spirituelle".)

Il est le fils, la manifestation active de l'idée du Père. L'élément complémentaire mâle de la Grande Prêtresse, le messager, la loi de la raison, l'hermaphrodite.

Dans l'univers c'est Dieu, dans l'humain c'est le foyer de l'initiative individuelle, centre de perception et de volonté; c'est le Moi appelé à créer notre personnalité, car l'individu a mission de se faire lui-même.



IDA: Colonne de nerfs moteurs et sensoriels qui se trouvent sur le côté gauche de la moelle épinière. Ces nerfs ou fibres ont une place spéciale dans les relations entre le corps physique et le corps astral.

PINGALA: C'est un canal situé sur la droite de la moelle épinière. Il contient des fibres sensorielles et motrices qui ont une influence sur la vie physique aussi bien que sur la vie métaphysique.

SUSHUMMA: Quand le Kundalini se réveille, il passe au travers des sens de conscience. Le Sushumma est un canal dans le corps subtil qui traverse toute l'épine dorsale. En fait l'épine dorsale est un tube dont la partie creuse est le Sushumma. À droite, il y a la Pingala, à gauche, il y a l'Ida. Ces trois canaux sont l'image de la trinité que l'on retrouve dans la plupart des religions.

La Sourcière

Elle est le véhicule des forces naturelles supérieures, l'union de différents domaines de pouvoirs. À la fois alchimiste, sage-femme (médecine) et prophétesse. Elle est le pouvoir féminin réalisé, indépendant dans l'univers.

Elle transmet à travers sa vie de tous les jours la sagesse ancienne du savoir féminin; aide son prochain, conseille ses



amies(is), attendrit et reconforte les plantes et les animaux, reçoit les confidences et les questions des enfants.

La planète mercure lui est attribué, facteur d'intellectualité, d'adaptation. Elle est l'énergie aérienne, électrique. Elle possède une vive intelligence, un esprit actif, un tempérament nerveux. C'est d'abord et avant tout une communicatrice.



Toutes les ombellifères, herbes à fleurs gracieuses appartiennent à cette carte: fenouil, persil, carotte. Les plantes médicinales touchant le cerveau, le système nerveux, les organes de la parole, l'innervation intestinale, les épaules, les bras: lavande, marjolaine. La valeur numérologique de cette clef est un, -1. (The Amazon Tarot, Woodstock, New-York).

Chakras	Mantras	Localisation	Pouvoirs-facultés
Sahasrara	Aum	glande pinéale	Polyvoyance, extase vue intuitive
Ajna	I	glande pituitaire	Centre magnétique du Père clairvoyance
Vishuddha	E	hauteur du larynx	verbe créateur, ouïe sacrée pouvoirs de l'Ether
Anahata	O	hauteur du coeur	Conquête de l'Air
Manipura	Ou	région du nombril	Feu universel
Swadischtana	M	hauteur de la prostate	Pouvoirs sur les eaux
Muladhara	S	organes sexuels	Pouvoirs de la terre

Charloth X Abyss

Livres et bouquins

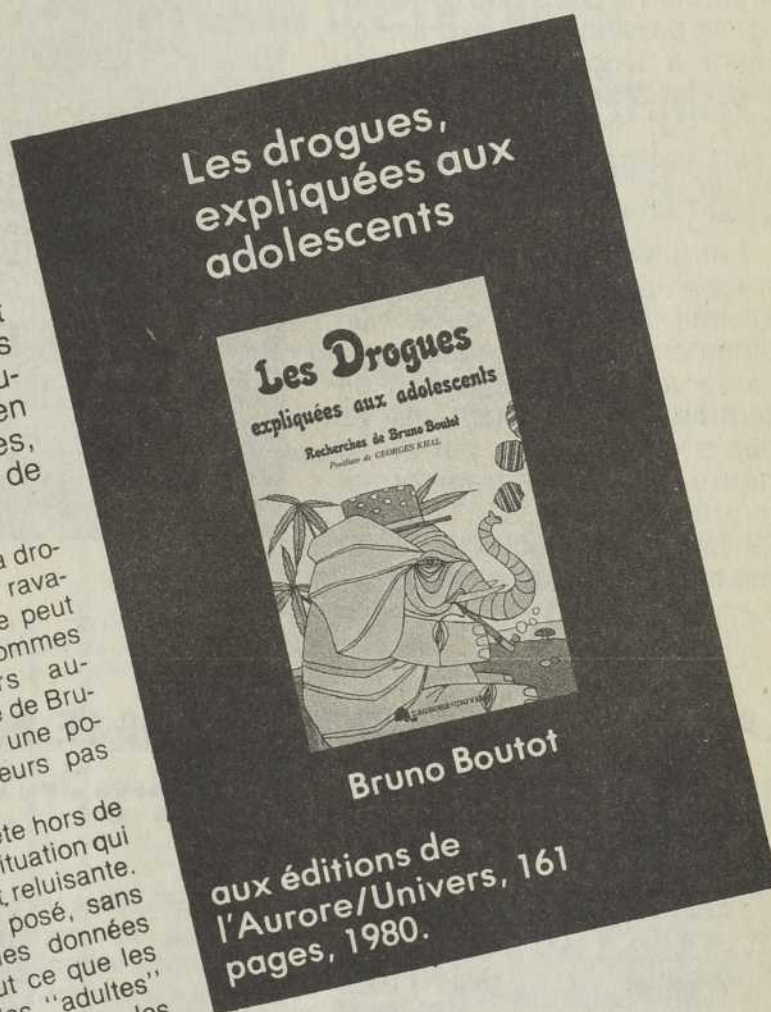
Le mot drogue est entré dans nos conversations courantes il y aura bientôt quinze ans.

Pendant qu'une génération en faisait l'expérience (des drogues), l'autre ne savait plus à quel saint se vouer en entendant les méfaits que ces drogues avaient sur notre jeunesse. Avec les années, le message a évolué et nous avons appris que non seulement la marijuana, le haschish, le L.S.D. et l'héroïne étaient des drogues mais que les produits que l'autre génération consommait en toutes quietudes (cigarettes, café, alcool et médicaments de tout genre) en étaient aussi.

On nous a même appris que la drogue qui faisait encore le plus de ravage chez les jeunes était on ne peut plus licite: l'alcool. Nous sommes probablement assez mûrs aujourd'hui pour recevoir le livre de Bruno Boutot sans déclencher une polémique (il n'y en a d'ailleurs pas eue).

L'autruche, une fois la tête hors de son trou, regarde donc la situation qui n'est pas particulièrement reluisante. Ça nous donne un livre posé, sans excès, qui rassemble les données souvent éparées sur tout ce que les adolescents et même les "adultes" peuvent ingurgiter: les solvants, les noix de muscade, la mescaline, les valiums, la cocaïne, l'aspirine, le café, etc. et même le sucre (raffiné, il sortirait de la catégorie des aliments pour aller joindre les rangs des drogues). C'est donc un guide pratique qui permettra s'il rejoint son public, de déambuler en connaissance de cause dans le monde envahissant des drogues.

J.-G. G.



LE DÉCLIN DU NATIONALISME AU QUÉBEC

de Dominique Clift. Libre expression, 1980, 195 p.

Phase polie pour tenter de nous faire croire que l'indépendance n'est plus d'actualité.

Partant d'un rappel historique sur la politique duplessiste - l'auteur ne parle pas d' "autonomie provinciale", expression chère à Duplessis pour désigner la situation souhaitable face au fédéral au lieu de "nationalisme" -, il en vient aux politiques "indépendantistes" du P.Q.

Entre les deux, il souligne le "règne" de Lesage où le nationalisme était vu comme "un sentiment ou un mouvement conservateur qui proposait un isolement culturel de plus en plus sévère dans le but de se mettre à l'abri des transformations sociales" (p. 31). La nationalisation de l'électricité ne fut que mesure d'exception.



Dans un chapitre sur "Le nationalisme et les artistes", en rangeant ceux-ci à côté de la bourgeoisie professionnelle et des intellectuels, Dominique Clift les accuse d'avoir toujours voulu refermer le Québec sur lui-même. Ils "ont toujours redouté et combattu l'établissement d'une société ouverte à la concurrence étrangère et soumise à des critères d'excellence (...) Ce genre de société serait dangereuse pour l'autonomie et la vigueur de la culture française du Québec telle qu'on la conçoit idéalement" (p. 110). Généralisation vite faite qui assimile des affirmations de culture nationale à des attitudes individuelles de jalousie.

Il passe aussi bien vite sur le projet de société qui allie indépendance et socialisme. Il le résume à un certain nombre d'intellectuels seulement qui le défendent et dont heureusement d'autres publications font état actuellement.

A.S.

LA FONCTION CRITIQUE DANS LE POP ART AMÉRICAIN

de Nicole Dubreuil-Blondin. Aux Presses de l'université de Montréal, 1980. 256 p.



"J'ai découvert les beaux-arts et la littérature en apprenant comment l'on mange à la française. C'est pourquoi j'ai d'abord aimé le Pop art pour de "mauvaises" raisons. Tout en me dispensant de l'effort exigé par l'art abstrait, la familiarité des images me réconciliait avec les souvenirs et les joies de mon enfance... Le Pop est devenu le fil conducteur d'une recherche sur l'art américain d'avant-garde." C'est alors qu'on surgit les contradictions dont parle le livre: Ces contradictions, en très peu de mots, se résument à d'une part, le Pop art célébrant "à une grande échelle le triomphe de l'américanité" ou de l'autre, dénonçant l'American way of

life", suscitant de consommation.

Plutôt que de rassembler une suite de monographies d'artistes américains, Nicole Dubreuil à partir d'une foule d'articles, bâtit un texte sur l'art américain d'avant-garde depuis la seconde guerre mondiale.

À ceux et celles qui le trouvent un peu cher (un peu plus de \$20.00), 1 livre devrait au moins figurer dans toutes les bibliothèques institutionnelles (Cegeps, universités, musées, etc.), étant un des rares livres québécois sur l'art et en plus un des rares livres en français sur le Pop art américain, à être publiés.

A.S.

Dr. Paul Ruel, O.D. Dr. Damien Laberge, O.D.

OPTOMETRISTES

Examen de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle

CLINIQUE OPTOMETRIQUE SAGUENAY

73, King-George, C.P. 415,
Jonqui re (secteur K nogami)

T l.: 542-6226
542-7235

954 RTE 170 JONQUIERE 548-8265



**JUSTIN
MALTAIS**
inc.

Canon

Les sp cialistes
en photographie

28 est,
rue Racine,
Chicoutimi
549-7991



ATELIERS EXP RIMENTAUX D'ART

UNIVERSIT  DU QU BEC  
CHICOUTIMI
SESSION D' T  1981

MICHELINE BEAUCHEMIN

traitera des rapports architecturaux entre
l'oeuvre et son espace ainsi que de fibres
et de tissus

- du 25 mai au 12 juin.

MICHAEL SNOW

parlera de photo, de cin ma et de musique
exp rimentale

- du 1er au 19 juin.


Ces ateliers sont organis s par le module
des arts de l'Universit  du Qu bec   Chi-
coutimi.

CONDITIONS D'ADMISSION:

-  tre  tudiant inscrit   un programme
d'art dans une universit  du Qu bec.
- Faire parvenir une demande d'admission
avant le 21 avril 1981.

On obtient un formulaire de demande d'ad-
mission en s'adressant au:

Bureau du registraire, Universit  du Qu bec
  Chicoutimi,
930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi
(Qu bec) G7H 2B1
T l phone: (418) 545-5613.

 Universit  du Qu bec   Chicoutimi

Publicité

Voici la nouvelle liste de publicité dans Focus

Page

1	\$ 300.00
2/3	\$ 225.00
1/2	\$ 160.00
1/3	\$ 120.00
1/4	\$ 85.00
1/6	\$ 50.00
C.A.	\$ 20.00

- Une réduction de 5% par mois
- est maintenant possible pour
- tous vos contrats s'échelonnant
- sur plus d'un mois.
- C'est un avantage sérieux pour
- votre publicité annuelle ou
- demi-annuelle...

Prendre de la publicité dans Focus, c'est participer à la création mensuelle d'un média d'information écrit libre et ainsi donner à la région un outil essentiel à son évolution.

téléphones-mous à 542-7807

ATELIER PIC-BOIS

- Rénovation intérieure
- Meubles en tous genres
- Jouets
- Articles décoratifs

Exclusivité et Satisfaction
garantie

Tél.: 542-9807 — 542-8966



Continuons d'avancer avec une **ÉQUIPE EFFICACE**

DUBUC



Hubert Desbiens

LAC-ST-JEAN



Jacques Brassard

JONQUIÈRE



Claude Vaillancourt

CHICOUTIMI



Marc-André Bédard

ROBERVAL



Michel Gauthier

L'Équipe Lévesque



Parti
Québécois

Agent officiel Jonquière, Roland Lessard, 350, Ste-Catherine, Jonquière



Des députés
pour tous,
avec
toute une équipe

Pierre Laflamme

Télé-Université
930, rue Jacques Cartier est
Chicoutimi, Québec
G7H 2B1
tel. 545-5416

Télé-université

chez nous, pour nous

Bureau du registraire

Télé-Université
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, Qué.
G1N 4M6
Tél. (418) 657-2990

La Télé-université, constituante de l'Université du Québec spécialisée dans l'enseignement à distance, donne à l'étudiant adulte la possibilité de suivre des cours universitaires chez lui, où qu'il soit sur le territoire du Québec et quel que soit son niveau d'études.

Le programme de certificat de premier cycle en Connaissance de l'homme et du milieu (CHEM) offre à l'étudiant des cours qui lui permettent d'étudier à son propre rythme, et qui veulent contribuer à le rendre plus apte à explorer sa façon de vivre et de voir le monde.

Je désire recevoir plus d'information sur les cours du programme CHEM.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____



Université du Québec
Télé-université

1969-1981 Le réseau de l'Université du Québec: 12 ans de réalisation.



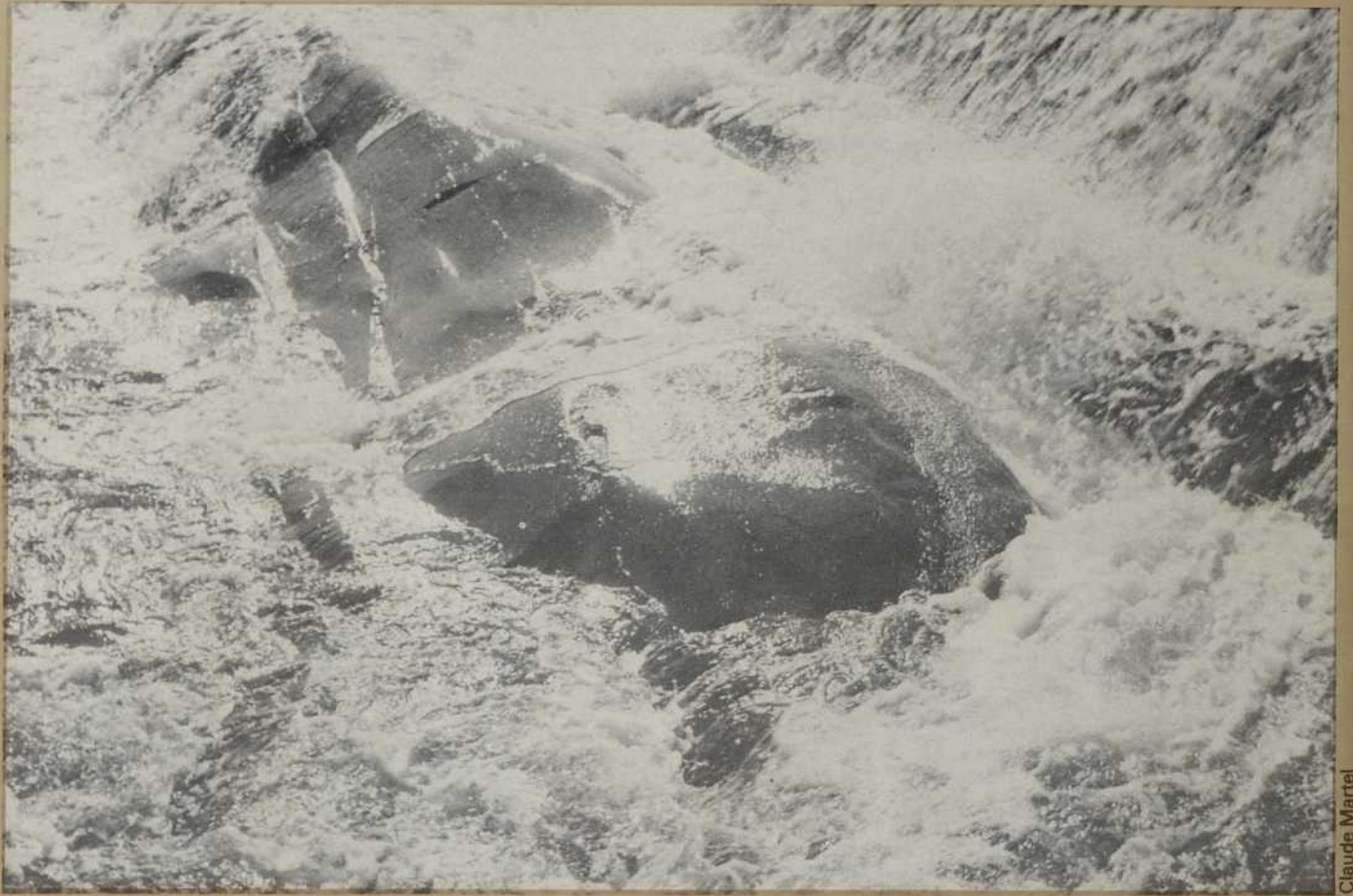
Les Bouquinistes

392 Rue Racine est - Chicoutimi

POUR LES BOUQUINISTES



DÉPOSITAIRE DE REVUES PARALLÈLES



Claude Martel

2-18

Service des acquisitions
Bibliothèque Ville de Montréal
a/s Mme Borduas - Desrosiers
5500 Fullum, Montréal H2G 2H3